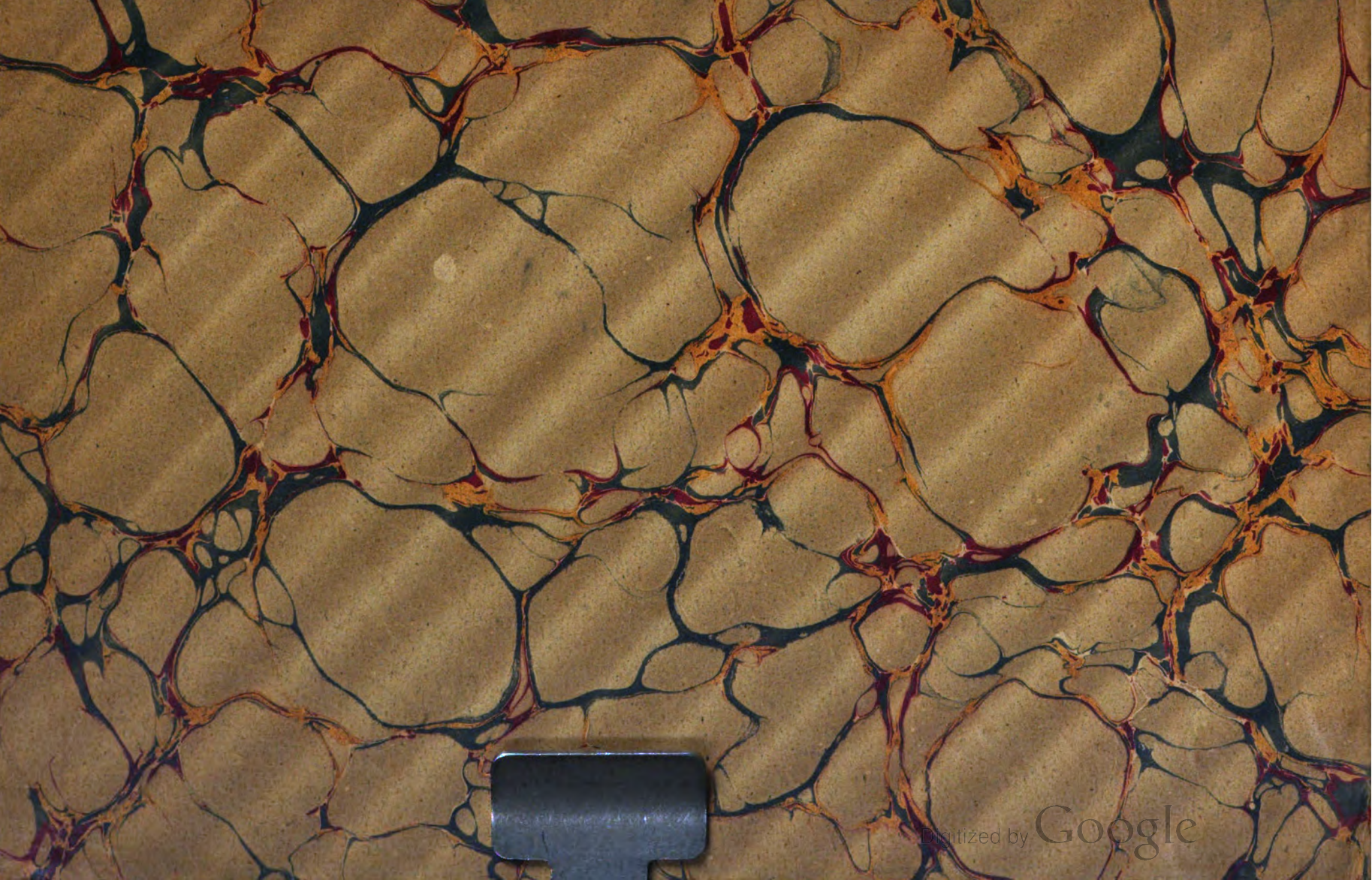
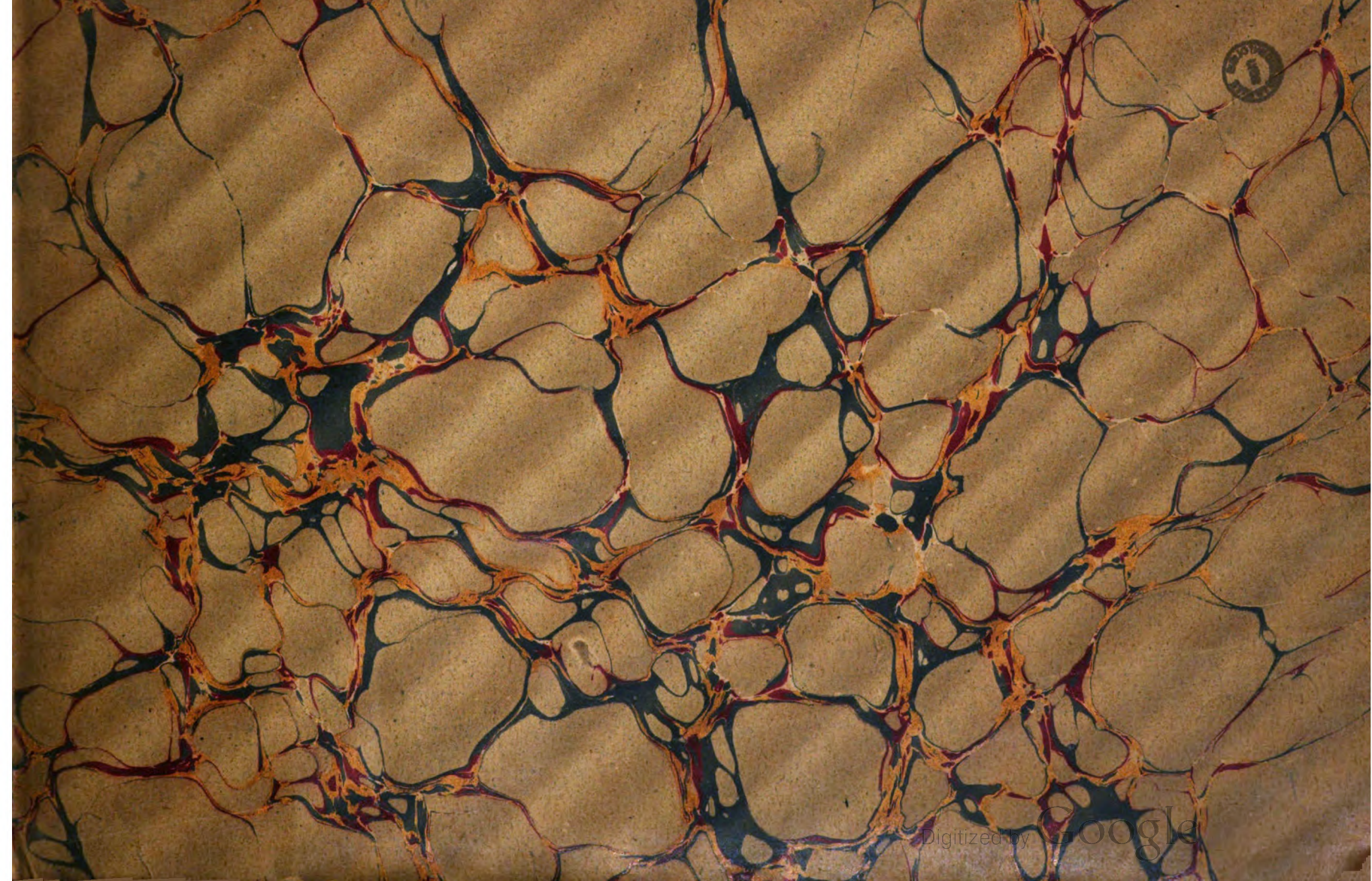










Carton 3

46933

321561



PETIT ATLAS PHONÉTIQUE

DU

VALAIS ROMAN

(SUD DU RHONE)

PAR

JULES GILLIÉRON

ÉLÈVE DIPLOMÉ DE L'ÉCOLE PRATIQUE DES HAUTES ÉTUDES



PARIS

H. CHAMPION, LIBRAIRE

15, QUAI MALAQUAIS

120078

AGE DU MÊME AUTEUR

Patois de la commune de Vionna

par J. GILLIÉRON, accompagné d'une carte. *Paris*, 1880, in-8. 7 fr. 50

EXTRAITS

LOGUE DE LA LIBRAIRIE CHAMPION

Chambure (de). Glossaire du Morvan. La langue de cette contrée comparée avec les principales de la France, de la Belgique wallonne, de la 1878, in-4.

Chabrand et de Rochas. Patois des Alpes. Les dialectes connus et vallées vaudoises, et en particulier 1877, in-8.

Mistral. Lou tresor dou felibrige ou Dictionnaire provençal, embrassant les divers dialectes de la langue d'Oc, Aix, 1879, in-4, livraisons 1 à 15.

Cet ouvrage important comprendra de 40 à 45 livraisons.

Meyer (Paul). Documents manuscrits conservés dans les bibliothèques de la Grande-Bretagne. Rapports à M. le Ministre de l'instruction publique. Première partie. Paris, 1871.

Raynaud. Le chansonnier Clairambault, de la langue nationale. Paris, 1879, in-8.

Contejean. Glossaire du patois de Montbéliard. Montbéliard, 1876, in-8.

Perron. Proverbes de la Franche-Comté. Études historiques et critiques. Paris, 1876, in-8.

La Curne de Sainte-Palaye. Dictionnaire historique de la langue française, ou glossaire de la langue française, son origine jusqu'à nos jours, publié par les soins de MM. de la Curne de Sainte-Palaye et Pajot, contenant la signification primitive et secondaire des vieux mots, les étymologies, etc. Paris, 1877-79, 8 vol. tomes I à VI.

age de
is de
Paris,
fr.
n-
s.
9

Luzel. Veillées bretonnes, mœurs, chants, contes et récits populaires des Bretons Armoricaains. Paris, 1879, in-12. 2 fr. 50

Delboulle. Glossaire de la vallée d'Yères, pour servir à l'intelligence du dialecte haut-normand. Le Havre, 1876. Supplément, 1877, in-8. 10 fr.

Delboulle. Matériaux pour servir à l'histoire du Français. Paris, 1880, in-8. 8 fr.

Sardou. Le Martyre de sainte Agnès, mystère en vieille langue provençale, texte revu sur l'unique manuscrit original, accompagné d'une traduction littéraire en regard et de nombreuses notes; nouvelle édition enrichie de seize morceaux de chant du ^{xiii}^e et du ^{xiii}^e siècle, notés suivant l'usage du vieux temps et reproduits en notation moderne, par l'abbé Raillard. Nice et Paris, 1877, in-8. 5 fr.

La Vida de saint Honorat. Légende en vers provençaux par J. Féraud, troubadour nigois du ^{xiii}^e siècle, publiée pour la première fois en son entier, avec de nombreuses notes explicatives. Nice, 1874, in-8, br. 12 fr.

Le Dictionnaire nigois, ses origines, son passé, son état présent. Paris, 1878, in-8 br. 3 fr. 50

Lavarou Koz a vreiz-izel dastumet ha troet e gallek. Proverbes et dictons de la basse Bretagne. Paris, 1878, in-8. 6 fr.

Don (de) et **Bringuier**. Étude sur la limite géographique de la langue d'Oc et de la langue d'Oïl. Paris, Imprimerie nationale, in-8, carte. 5 fr.

46958

321561

PETIT ATLAS PHONÉTIQUE
DU
VALAIS ROMAN

(SUD DU RHONE)

321561



PAR
JULES GILLIÉRON
ÉLÈVE DIPLOMÉ DE L'ÉCOLE PRATIQUE DES HAUTES ÉTUDES



PARIS
H. CHAMPION, LIBRAIRE
15, QUAI MALAQUAIS

A MONSIEUR PAUL MEYER

PROFESSEUR AU COLLÈGE DE FRANCE ET A L'ÉCOLE DES CHARTES





TRANSCRIPTION DES SONS

VOYELLES ET DIPHTONGUES

<i>a</i> est bref.	<i>ó</i> est fermé.
<i>á</i> est long.	<i>u</i> = ou français.
<i>é</i> est fermé.	<i>û</i> = u français.
<i>è</i> est ouvert.	<i>ã, ê, ô</i> sont les voyelles nasales de a, e, o.
<i>ê</i> est presque muet.	<i>ai, ei, oi, au, eu</i> se prononcent comme en allemand.
<i>i</i> est bref.	
<i>í</i> est long.	
<i>o</i> est ouvert.	

CONSONNES

<i>k</i> = c français devant a, o, u.	<i>x</i> = ch français.
<i>g</i> = g français devant a, o, u.	<i>y</i> = j allemand.
<i>h</i> = ch allemand dans <i>ich, reichen</i> .	<i>t</i> = th doux anglais.
<i>t</i> = l mouillée.	<i>d</i> = ð grec moderne.
<i>ñ</i> = n mouillée.	Les autres consonnes qui figurent dans notre orthographe ont la valeur des signes français correspondants.
<i>s</i> = s français initial.	
<i>w</i> = w anglais.	



AVANT-PROPOS

Le présent travail a pour but d'exposer les principaux phénomènes phonétiques que j'ai recueillis dans les petites villes et les villages du Valais qui sont indiqués sur les cartes.

Un tableau synoptique contient, d'une part, les phénomènes phonétiques qui sont communs à toutes les localités et renvoie, d'autre part, aux planches pour les faits qui diffèrent.

Chaque phénomène étant désigné dans ces planches par une couleur ou un trait spécial, elles retracent exactement la répartition géographique de chacun d'eux et permettent de l'embrasser d'un coup d'œil.

Ce *petit Atlas phonétique* est une application des théories que M. Paul Meyer a exposées dans la *Romania* (1). « Faire en quelque sorte la géographie des caractères

dialectaux bien plus que celle des dialectes, » voilà le principe que j'ai suivi.

Je prie le lecteur d'avoir quelque indulgence pour l'exécution graphique de ce petit volume : j'ai été obligé d'imprimer les légendes et de colorier les cartes moi-même, afin de m'épargner des frais que ma bourse n'eût pas supportés.

Je n'ai eu que quinze jours à consacrer au relevé des formes qui ont servi à composer ces cartes phonétiques. C'est peu, surtout si l'on considère que le domaine que j'ai étudié ne présente au voyageur que des moyens de transport très primitifs, sauf dans la vallée du Rhône. J'ai fait ma tournée à pied ; j'ai relevé sur place les matériaux, à quelques rares exceptions près ; lorsque le hasard m'a fait rencontrer dans un village inférieur de la vallée un indigène d'un village supérieur, j'ai profité de l'occasion, mais seulement lorsque j'avais la certitude

(1) *Romania*, IV, 295.

d'être renseigné au mieux. Le bon travail de M. Cornu (1), dont les matériaux ont été recueillis à Chable, m'ont dispensé de m'arrêter dans ce village : connaissant l'exactitude de ce savant, j'ai pu en toute confiance me baser sur ses données. Il est arrivé quelquefois que je n'y ai pas trouvé le dérivé d'un type latin pris comme modèle dans mes planches ; mais cela n'avait pas d'inconvénient réel, puisque ce manque était amplement racheté par une quantité considérable d'exemples se trouvant dans des conditions identiques. Néanmoins il fallait avertir le lecteur de ma manière de procéder pour ce village, afin qu'il ne lui arrive pas de chercher à rétablir une forme qui serait juste quant au fait même figurant dans la planche, mais qui peut avoir subi des altérations dans d'autres éléments du mot, altérations dont je n'ai pu naturellement tenir compte dans les remarques qui suivent les exemples et qui servent à rétablir les formes que j'ai entendu prononcer.

Il existe cinq traductions de la parabole de l'enfant prodigue en patois valaisans qui font partie de notre ter-

(1) Cornu, *Phonologie du bognard*. Romania, VI, 369.

ritoire, celles de Saint-Luc, d'Evolénaz, de Sembrancher, de Saint-Maurice et du Val d'Illiez ; ce sont, à ma connaissance, les seuls documents écrits dans le langage de ces contrées (1). J'ai dit dans mon travail sur le patois de la commune de Vionnaz (2) ce que je pense de ces traductions ; elles ne méritent guère de confiance comme base d'un travail phonétique. Aussi, si je me suis servi de celle de Saint-Maurice, c'est parce que j'y ai été obligé par la force des choses : dans cette petite ville, où les habitants parlant le patois de l'endroit se font rares, c'est en vain que j'ai cherché une personne qui pût me renseigner comme ailleurs. Je n'y ai recueilli que quelques fragments de la bouche de deux habitants attablés dans une auberge, et dont les occupations journalières les em-

(1) Il faut cependant mentionner la chanson populaire publiée par Froebel dans son ouvrage : *Reise in die weniger bekannten Thäler auf der Nordseite der penninischen Alpen*. Berlin, 1840. C'est une chanson recueillie dans le val d'Hérens ; quoique fort altérée par la transmission orale, elle contient deux ou trois strophes d'une valeur littéraire réelle.

(2) Bibliothèque de l'Ecole des hautes études, fascicule 40. Vieweg, Paris, 1880.

pêchaient momentanément de satisfaire ce qu'ils appelaient *ma curiosité*. J'ai estimé ces fragments suffisants pour établir la prononciation qu'a cherché à transcrire l'auteur de la traduction de la parabole. Là où j'ai été dans le doute, j'ai laissé Saint-Maurice en blanc. Ainsi donc pour cette petite ville, comme en partie pour Chable, je n'ai pu tenir compte dans les remarques de la légende des transformations autres que celle qui est traitée dans la planche où l'on trouve le mot. J'ose espérer que le lecteur n'aura pas grand'peine à se familiariser avec le système suivi; il est fort simple en réalité, et s'il paraît compliqué, c'est qu'il a fallu mettre le lecteur à même de retrouver les formes des divers patois.

Sauf la planche XXIX, où deux faits divers coïncident par hasard dans leur domaine, chaque planche ne contient qu'un seul fait phonétique. Toute transformation est désignée par une couleur ou un trait spécial qui se trouve en tête de la légende et qui est répété devant les modèles cités.

Lorsqu'il y avait à choisir entre des formes d'un seul et même mot, diverses, mais présentant toutes la même transformation indiquée spécialement par le trait, j'ai

donné la préférence pour servir de modèle à la forme la plus usitée, et pour toute autre transformation régulière dans d'autres éléments du mot, je renvoie le lecteur à la planche qui en traite; quand le mot a subi un accident anormal ou une transformation non prévue par les planches, ou qu'il est affecté d'une irrégularité quelconque, j'en donne la forme au bas de la légende.

Ainsi le lecteur peut reconstituer, sans de trop longues recherches, le tableau général de toutes les formes usitées dans notre territoire, avec l'indication exacte de la provenance. C'est avec regret que j'ai dû renoncer à donner moi-même ce tableau en appendice, et à éviter ainsi à des hommes d'étude à qui il importerait d'avoir sous la main la table de toutes les formes de chaque patois en particulier, la peine de la reconstruire eux-mêmes.

Pour déterminer les lois phoniques de nos patois, j'avais choisi à peu près deux cents mots qui sont parmi les plus populaires, et dont quelques-uns appartiennent particulièrement au lexique usité dans ces contrées alpestres. Chercher, d'une part, à concentrer un maximum de faits phoniques à constater dans un nombre d'exemples aussi restreint que possible, tout en évitant des répétitions

inutiles; d'autre part, à se réserver un moyen de contrôle suffisant: tels sont les deux desiderata qui ont présidé à mon choix et qui, en se faisant des concessions réciproques, ont fixé le nombre auquel je me suis arrêté définitivement.

Lorsqu'il s'agit d'une quarantaine de patois parlés dans une région assez vaste, dont le lexique varie beaucoup, et dont les formes ont pu subir des accidents inattendus, ces choix de mots faits à l'avance demandent un soin tout particulier. Comparativement au nombre de faits phoniques dont il devait être traité dans ce travail, deux cents mots me paraissaient amplement suffisants; j'ai fait l'expérience qu'ils représentent un minimum au-dessous duquel il eût été imprudent de rester, à moins de courir risque d'être pris au dépourvu au moment du collationnement.

Tantôt c'était un substantif ou un verbe latin qui disparaissait du langage comme par enchantement, lorsque j'arrivais dans les endroits les plus élevés du territoire, vu que l'objet ou l'idée qu'il désigne n'y existe pas: on ne connaît pas le *lierre* à Evolénaz ni à Saint-Luc, où il n'y en a pas; on n'y parle pas de *herse* les terres, car on

ne les herse pas (1). Tantôt c'était un radical dont je perdais la trace parce qu'il avait fait place à un autre; tantôt enfin une anomalie de traitement inexplicable, qui rendait mon modèle impropre à figurer dans mes planches.

Voici un exemple frappant d'une petite famille de mots décimée par la plupart des éléments de désorganisation précités.

J'avais choisi, pour servir de modèle à la transformation de la formule latine *cāre* précédée d'une consonne persistante, les verbes suivants:

concacare = salir, que je savais être un mot généralement usité dans la contrée

collocare = coucher

excorticare = écorcher

circare = chercher

Concacare a subi à Saint-Gingolf un traitement que je ne m'explique pas: *koēfi* est formé sur un type latin *conciare* (cf. *captiare* = *tsafi*).

Collocare n'existe pas partout: ce radical est remplacé

(1) Il est vrai que j'aurais dû prévoir cela et ne pas choisir ces deux mots.

par largare (*lardzyé* — *sé lardzyé*) à Ayer; dans d'autres villages de l'est de notre territoire, il n'est plus employé que dans l'expression *coucher un cep de vigne*, et dans cette acception la régularité de sa forme est discutable.

Circare était doublement mal choisi : il n'existe pas à Lourtier, où l'on dit *brêtsyè*; dans les vallées d'Hérens et d'Anniviers il a subi un traitement tout à fait anormal, car la gutturale s'est conservée intacte (*tserka*).

Excorticare, dans le domaine étudié, était le seul mot qui existât partout, qui se fût transformé régulièrement, et qui réunît ainsi les conditions requises pour figurer comme modèle dans ce travail.

Est-il besoin d'ajouter que, lorsque pareil cas se présentait, j'usai de plus de circonspection qu'à l'ordinaire, et contrôlai soigneusement les règles constatées par un nombre d'exemples plus nombreux que celui qui figurait dans mon choix?

Outre le tableau synoptique dont j'ai parlé plus haut, le lecteur trouvera encore à la suite de cet avant-propos un aperçu topographique du pays et quelques mots sur les voies de transport et moyens de communication, deux facteurs de la plus haute importance dans l'histoire du

développement des patois. J'espérais pouvoir lui offrir mieux : une carte topographique détaillée à échelle beaucoup plus grande que celle des cartes linguistiques. J'ai dû y renoncer à mon grand regret, et le lecteur devinera pourquoi. Quelques mots sur les habitants, un tableau statistique de la population du Valais roman, un chapitre un peu pompeusement intitulé : Questions historiques, un recueil de quelques matériaux morphologiques, un tableau de faits et accidents phoniques qu'il eût été difficile d'exposer dans les planches, quelques rectifications et additions aux planches, enfin une table des mots latins qui figurent dans ces dernières : tels sont les renseignements complémentaires que j'ajoute à cet avant-propos.

TOPOGRAPHIE DU TERRITOIRE ÉTUDIÉ

Le territoire étudié, le Valais roman au sud du Rhône, qui, à l'est, est séparé du domaine allemand par une chaîne de montagnes haute de 3,000 mètres, forme un tout géographique bien délimité, d'une part, par le Rhône et le lac Léman, du Bouveret à Saint-Gingolf, d'autre part par

l'imposante chaîne de montagnes qui sépare la Suisse de la Savoie et de l'Italie. Toutes les vallées latérales, à l'exception de celle du Trient, forment, comme on le conçoit par ce que je viens de dire, des culs-de-sac dont l'étendue appartient en totalité à notre territoire. Des passages difficiles pendant la bonne saison, impraticables pendant la majeure partie de l'année, sont les seules voies de communication que cette partie du Valais ait avec l'Italie. Aucun d'eux, pas même le Saint-Bernard, n'a d'importance au point de vue des transactions commerciales. Les touristes, plus encore que les indigènes, sont les seuls habitués de ces « pas » recouverts de glaces, de neiges ou de rochers dénudés.

Les vallées latérales ont une structure commune, qui les distingue des vallées telles que le terme les suggère à l'esprit. Ce ne sont point de ces larges dépressions du sol qu'on pourrait appeler des vallées *finies*, où la rivière semble avoir achevé son œuvre et se borner à remanier ses alluvions pour les transporter d'un endroit à l'autre, en laissant intactes les places où l'homme a assis ses habitations sur ses bords. Non ! le torrent, resserré étroitement entre les deux versants des montagnes, bondit

toujours dans un même lit, qu'il ne cesse de creuser toujours plus profondément et qui est si étroit qu'il est en général inabordable. Aussi les villages sont-ils situés à une altitude beaucoup plus haute que le niveau du torrent, sur les pentes verdoyantes des montagnes qui dominent le fond inaccessible de la vallée.

Même les villages de la partie inférieure de la vallée sont à une altitude considérable, quelquefois même plus considérable que ceux de la partie supérieure, selon que la présence de pentes plus douces ou de terrasses a invité les premiers habitants à s'établir ici plutôt que là.

C'est ainsi que Saint-Luc, dans le val d'Anniviers, est à 1,675 mètres, tandis qu'Ayer, plus en amont, est seulement à 1,436 mètres ; dans le val d'Hérens, Vex, Vernamiège, Mage, Saint-Martin, Héremence sont à des altitudes variant de 1,039 mètres à 1,417 mètres, tandis qu'Evolénaz est à 1,378 mètres ; Nendaz est à 1,018 mètres, Isérable à 1,120 mètres ; Salvan, Finhaut, Trient, Combaz, Trois-Torrents, Champéry sont également à une grande élévation, tandis que la vallée du Rhône n'est qu'à 538 mètres au débouché de la vallée d'Anniviers, et

à 430 mètres à Monthey, au débouché du val d'Illicz (Trois-Torrents, Champéry).

Les vallées des Deux-Dranses, savoir : à l'est le val de Bagnes, à l'ouest l'Entremont, font exception à cette règle : les villages y sont peu au-dessus du niveau de la rivière (Bovernier, 621 mètres ; Chable, 835 mètres ; Orsières, 882 mètres ; Liddes, 1,338 mètres ; Bourg-Saint-Pierre, 1,633 mètres).

Il résulte de la structure de la plupart de ces vallées latérales, qu'au point de vue des moyens de communications elles ne sont guère mieux partagées pour leurs relations avec la vallée du Rhône que pour celles avec l'Italie. Quant aux voies qui relient les villages d'une même vallée entre eux, ce ne sont, à quelques exceptions près, que de mauvais chemins vicinaux, voire même seulement des sentiers qui sont plus ou moins bien établis sur les pentes abruptes qui dominent le fond de la vallée.

Il y a quelques passages à travers les hautes chaînes qui séparent les vallées latérales, mais ces passages sont si ardues et à une altitude si grande (à l'est de notre territoire ils ont 3,000 mètres et plus de hauteur) que les habitants d'une vallée qui se rendent par hasard dans une

autre préfèrent, même dans la bonne saison, faire le détour par la vallée du Rhône plutôt que de les escalader.

La vallée du Rhône est la vallée mère du Valais ; elle a donné son nom au pays. De Sierre (sur la rive droite, vis-à-vis de Chippis), là où finit le domaine roman, jusqu'à Saint-Maurice, elle ne mesure nulle part plus d'une lieue de largeur. Les villages de la rive gauche (ce n'est que de ceux-ci qu'il s'agit ici, puisque le Rhône forme la limite nord de notre territoire) sont tous adossés au versant de la montagne, à l'abri des ravages que ne cessent de causer les inondations. Après le défilé de Saint-Maurice, le fleuve, plus large et plus majestueux, parcourt une plaine marécageuse que ses alluvions ont conquise sur le lac Léman.

De Bouveret à Riddes la route et le chemin de fer du Simplon suivent, sans jamais s'en écarter de beaucoup, la rive gauche du Rhône et donnent quelque animation aux villages de Bouveret, Vouvry, Vionnaz, Muraz, Massongex, Vernayaz, Saxon, Riddes, et aux petites villes de Monthey, Saint-Maurice, Martigny. A Riddes, les deux voies passent sur la rive droite ; Chippis, Reschy, Gronaz ne sont reliés entre eux et avec les endroits que

traversent les grandes voies que par des chemins vicinaux.

Le Valais est un des cantons les moins avancés de la Suisse sous le rapport du commerce, de l'industrie et de l'instruction populaire.

Avec une économie sage et un tempérament moins routinier, le Valaisan pourrait tirer meilleur parti des quelques ressources qu'offre son pays. Mais il laisse souvent aux ressortissants d'autres cantons le soin d'exploiter ses forêts, de travailler ses bois, d'établir des usines et de tirer profit de ses produits agricoles. Il travaille juste ce qu'il faut pour se nourrir et se vêtir assez médiocrement; il est d'une ignorance peu commune, superstitieux, manquant complètement de cet esprit entreprenant qui caractérise les populations voisines, tant allemandes que romanes. Néanmoins il ne manque pas d'intelligence, quoi qu'en disent les Vaudois, ses voisins, et, quelque mauvaise que soit sa réputation à cet égard, il est bon, hospitalier, et possède d'autres qualités encore qui rachètent amplement ces défauts, du moins à mes yeux.

Si c'est à la configuration du sol du Valais et à sa situation géographique que l'on doit la multiplicité des

dialectes, c'est aux défauts de ses habitants que nous sommes redevables de leur conservation, à leur indifférence, je dirai même à leur aversion pour tout ce qui est nouveau. Dans mon travail sur la commune de Vionnaz, j'ai déjà eu l'occasion de parler de cette question et d'autres qui s'y rattachent, de l'extension du français, de son influence; j'y renvoie le lecteur, mes pérégrinations récentes dans cette contrée n'ayant fait que corroborer mes remarques.

QUESTIONS HISTORIQUES

Il serait du plus haut intérêt de pouvoir poursuivre rétrospectivement les étapes successives des patois qui font l'objet de cette étude et de leur assigner une date relative. Malheureusement nous n'en avons pas la possibilité, tout document patois ancien faisant défaut. Un examen attentif du langage nous permet néanmoins d'aborder quelques questions et d'entrevoir leurs solutions possibles.

A la vue de la plupart des vallées de notre territoire,

de ces vallées retirées, à débouché étroit, cachées dans le sein des montagnes, on est en droit de se demander si le roman y est autochtone, autrement dit si c'est le latin qui fut importé dans ces vallées et qui s'y développa d'une manière indépendante, ou bien si, n'ayant été peuplées que beaucoup plus tard, elles ont reçu une langue romane qui avait déjà une histoire derrière elle.

Pour certaines régions de notre territoire, le doute n'est pas possible : Martigny, Saint-Maurice, Sion sur la rive droite, étaient des cités latines à la même époque que Paris ou Lyon ; tout porte à croire également que la vallée du Saint-Bernard n'était pas inhabitée pendant les premiers siècles de notre ère.

Les vallées d'Anniviers, d'Hérens et de Nendaz sont les moins hospitalières, les plus élevées, les plus reculées ; elles sont donc le plus à l'abri de l'invasion d'un peuple civilisateur ; si le peuplement du Valais a eu lieu à différentes époques, ce sont celles qui, selon toute apparence, auront été habitées le plus tardivement. Mais l'histoire s'oppose formellement à l'hypothèse d'une occupation de ces vallées après la fin du *xiii*^e siècle, car les villages de Saint-Luc, Ayer, Nax, Vernamiège, Mage,

Saint-Martin, Evolénaz, Héremence, Vex, Nendaz existaient tous sans exception à cette époque et sont mentionnés dans les chartes (1). Si leur existence n'est pas constatée à une époque plus reculée, c'est que les chartes antérieures au *xiii*^e siècle font presque complètement défaut pour cette contrée. D'autre part, la conservation de la déclinaison, ainsi qu'en général l'archaïsme des patois en question, font remonter la date à laquelle il y aurait eu immigration assez haut pour qu'on puisse l'identifier, sinon à l'époque de l'invasion du latin en Helvétie, du moins à celle où le roman, à de grandes distances à la ronde, ne présentait que peu de divergences phonétiques. Je n'avance pas ces faits comme preuves péremptoires de l'autochthonie du roman dans ces contrées, je prévois les combinaisons qui permettraient de croire qu'une immigration ait eu lieu au *xi*^e, au *xii*^e, voire même au *xiii*^e siècle ; mais comme il n'y a qu'une présomption inspirée par la position géographique de ces vallées en faveur de l'hypothèse d'une immigration tar-

(1) Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire de la Suisse romande, t. XXIX-XXXI.

dive, ils ont une certaine valeur. J'ajouterai que l'étude superficielle que j'ai faite des patois en question m'a persuadé personnellement de l'existence d'un certain nombre de mots régulièrement formés sur des types *latins* qui n'existent plus dans la partie inférieure de la vallée du Rhône, dont quelques-uns même que je n'ai jamais rencontrés dans mes lectures d'anciens textes originaires des domaines français et provençal. Si le nombre de ces mots est considérable, il sera difficile d'admettre que les immigrants les aient conservés, tandis qu'ils auraient disparu dans le pays d'origine. C'est ce qu'une étude ultérieure montrera. Pour le moment, les quelques exemples que j'ai recueillis peuvent être à la rigueur regardés comme de formation secondaire.

Nous n'avons qu'une seule source d'informations pour fixer l'époque à laquelle telle ou telle transformation phonétique peut s'être effectuée; c'est la *tradition orale*. On conçoit combien elle est insuffisante; car elle existe bien rarement. Je l'ai cependant retrouvée à Bourg-Saint-Pierre, et la transformation dont elle a fixé la date concerne l'histoire de *ly* latin. Si l'on consulte la planche XXIII, on verra que Liddes, Bourg-Saint-Pierre et Orsières

forment un îlot séparé où *ly* est devenu *d*. Il paraîtrait que cette transformation ne date que du commencement de ce siècle à Bourg-Saint-Pierre. M. d'Orsaz (homme de 40 à 45 ans), originaire de Bourg-Saint-Pierre et y ayant passé sa jeunesse, me racontait qu'enfant il allait avec ses frères et sœurs taquiner sa vieille tante pour avoir le plaisir de l'entendre prononcer *dzénété*, *rénaté* (*ranaculam*), etc. Ces formes ne provenaient pas d'un vice de prononciation individuel, elles n'étaient pas non plus empruntées à un autre patois (j'en donnerai la raison plus loin): elles étaient communément usitées chez les vieillards de l'endroit. Ce fait peu important en apparence est instructif. On me répliquera qu'il est difficile que, depuis la fin du siècle passé ou le commencement du nôtre, il ait pu se produire une évolution de *ly* à *d* (l'existence de *d* n'est pas constatée par la tradition orale, mais il faut nécessairement l'admettre), puis de *d* à *d*, que *d* est probablement une superposition d'un autre patois telle que j'aurai l'occasion d'en constater dans le chapitre suivant à Saxon.

A cela je répliquerai :

1° *D* a pu exister pendant un certain laps de temps plus

ou moins long, comme un de ces sons intermédiaires dont ceux qui les prononcent ont à peine conscience ;

2° S'il y avait eu à Bourg-Saint-Pierre emprunt de ce son *d*, il serait resté quelques vestiges du *t*, car ces emprunts n'étant pas des transformations naturelles, il serait resté quelques mots que *d* n'aurait pas attaqués ;

3° Le traitement de *pl* et *bl* à Bourg-Saint-Pierre (= *pɔ* et *bɔ*) montre jusqu'à l'évidence qu'il y a eu évolution de *t* à *d* (pl. XXV).

Dans le domaine où l'on a *d* (pl. XXIII), on n'a aucun souvenir d'avoir jamais entendu prononcer *t*. Je ne prétends établir aucune corrélation entre ce domaine et celui de la vallée supérieure de l'Entremont. Au contraire, étant donné que ni dans le domaine du *d*, ni dans celui du *l*, ni à Ayer où l'on a *ld*, je n'ai entendu parler d'une prononciation autre qui fût anciennement en usage, il est probable que la transformation de *ly* en *d* remonte dans ces trois domaines à une époque antérieure.

ÉTAT ACTUEL DES PATOIS

Sauf à Monthey, à Saint-Maurice et à Martigny, le

patois n'a encore trouvé nulle part dans le français un ennemi bien redoutable pour sa conservation ; vieillards, adultes et enfants parlent le patois.

A Monthey, l'ancienne langue que nous y retrouvons encore à côté du français n'existe plus que chez quelques vieillards ; la génération actuelle parle un jargon, mélange confus des patois des villages environnants, qui se dénature de plus en plus sous le coup de tous les éléments divers qu'y apportent les villageois des alentours en relations permanentes avec ce lieu de marché.

Le même fait s'est produit à Saint-Maurice et à Martigny, quoique à un degré moindre.

Hormis dans ces trois petites villes, où l'influence délétaire qu'il faut attribuer à la présence du français a produit un état tout à fait anormal du langage populaire, je n'ai constaté la présence de doublets, la coexistence de deux formes patoises dans un seul et même village que fort rarement. En général ces doublets peuvent s'expliquer autrement que par un emprunt fait par un patois à un autre. De ce que Riddes et Chable ont une double forme de *patrem* et *matrem*, il ne s'ensuit pas nécessairement que l'une des deux formes ait été empruntée à un patois

voisin, car on les emploie dans deux acceptions différentes et elles peuvent être toutes deux originaires d'un seul et même village. A Evolénaz, dans la même maison, j'ai entendu deux formes diverses de *gallinam* (*dzénité* et *dzéliné*), ce qui ne veut pas dire non plus que l'une des deux ait été importée, car il est possible qu'à côté de la forme purement phonétique, il s'en soit produit postérieurement une autre par une transposition. Une forme *geline* à côté d'une forme *genille* n'aurait rien d'insolite dans un patois français.

Néanmoins j'admets comme certain qu'à côté, ou plutôt antérieurement à l'influence destructive du français, il en existe et en a existé une autre, celle des patois parlés dans des centres importants, s'exerçant sur ceux de villages voisins moins peuplés. Si jusqu'ici l'on n'a pas mis en lumière ce fait assez nettement, c'est qu'il est rare qu'on puisse le constater *de visu*.

A Saxon, il y a eu ce siècle-ci substitution de faits phonétiquement antérieurs à des faits phonétiquement postérieurs. Les phénomènes dont je veux parler sont exposés dans les planches XXIV, XXVII et XXVIII. Il s'agit de faits qui sont parfaitement acclimatés dans la langue, non

pas d'une intrusion de mots isolés, mais bien de celle d'une transformation phonique qui a atteint tous les mots présentant dans leur primitif latin les conditions requises pour qu'elle s'opère. Il faut donc se garder de confondre ceci avec l'état de choses constaté à Monthey, où il se fait une invasion désordonnée des patois environnants, frappant tel ou tel mot, en épargnant tel autre qui cependant se trouvait dans des conditions identiques.

Les vieillards de Saxon disent :

Hlâ, xerhlo, hlāma, gōhla (pl. XXIV).

Komēhté, avāhté, tsahé, mēnahé (pl. XXVII).

Peuhla, dahlē, tseuhlō, tsāhlō (pl. XXVIII).

La génération actuelle dit :

Klâ, xerklo, flāma, gōhla.

Komēsi, etc.

Peufa, etc.

Les premiers disent aussi :

Padē, rénodé (ly = d), *étéya, sèya* (chute régulière de l'*l*) ;

mais la génération actuelle dit :

Paté, rénoté, éteila, seila.

Nous voyons donc l'ancien patois de Saxon marcher

de pair avec ceux du val de Bagne et celui d'Isérable; le nouveau, avec ceux de la vallée du Rhône, qui paraissent avoir eu une certaine prépondérance sur les autres; le patois de Saxon, où *kl*, *fl*, se rencontrant dans une de leurs évolutions avec *cy*, *ty*, avaient abouti à *hl* et *ht*, rebrousser subitement chemin, et d'un bond retourner à l'étape primitive de la langue. Ce soubresaut s'opère dans une des transformations les plus singulières du patois, et de telle façon que le philologue qui viendrait dans vingt ans d'ici à Saxon, dans le but d'y recueillir des matériaux linguistiques, ne se douterait pas de l'existence de cet état ancien qui, quand son passage sera accompli, ne laissera aucune trace.

Ce fait étant constaté, on peut se demander quel est le rôle que des faits semblables ont pu jouer dans l'histoire des patois de notre territoire. Au premier abord il ouvre un horizon nouveau, il fait entrevoir en miniature des empiètements analogues à ceux des langues littéraires sur les patois, des interruptions subites et définitives de lois phonétiques qui se développaient lentement et naturellement, de brusques retours vers la langue latine, des écarts inverses tout aussi précipités, une série

d'agents inconnus qui sont bien faits pour nous désespérer, et nous porter à croire que ce que nous apprendrons de l'histoire des patois ne sera pas grand'chose à côté de ce qu'il sera impossible d'approfondir.

Mais à considérer la multiplicité des patois parlés dans notre territoire, certaines particularités de traitements comme en présente presque chacun d'eux, et dont les évolutions phonétiques exigeaient apparemment un certain laps de temps; à considérer la présence dans presque chacun d'eux d'un certain nombre de mots qui leur sont particuliers et qui ont passé par toutes les étapes de leurs lois phonétiques, il n'est guère probable que l'envahissement de certains patois y ait eu lieu dans une grande mesure; s'il a eu lieu, c'est à une époque bien rapprochée de celle où le langage parlé dans tout le Valais ne différait guère de celle où l'on parlait encore le latin vulgaire.

Je suis, en revanche, tout disposé à croire qu'en France et dans la plus grande partie de la Suisse romande du moins dans les contrées qui sont plus ouvertes aux importations de tout genre que ne l'est le Valais, il y ait eu de ces centres dont le langage se soit étendu peu à peu sur les territoires avoisinants où l'on parlait des patois autochtones.

POPULATION DU VALAIS ROMAN

(Recensement du 1^{er} décembre 1870)

REMARQUE : Les communes munies d'une * sont celles dont le patois a été étudié. Les communes munies de ** sont situées sur la rive droite du Rhône et n'appartiennent, par conséquent, pas à notre territoire.

Population romane du Valais roman 66.000 habitants.
— du domaine étudié 50.000 —

COMMUNES	HABITANTS	COMMUNES	HABITANTS	COMMUNES	HABITANTS	COMMUNES	HABITANTS
DISTRICT D'ENTREMONT		Charat	469	DISTRICT DE SAINT-MAURICE		** Mollens	280
* Bagnes	4.266	** Fully	1.201	** Collonges	418	** Randogne	275
* Bourg-Saint-Pierre	400	* Isérable	888	** Dorénaz	441	* Saint-Jean	374
* Liddes	1.239	* Leytron	774	* Evionnaz	689	* Saint-Léonard	530
* Orsières	2.404	* Martigny-bourg	1.271	* Finhauts	408	* Saint-Luc	476
* Sembrancher	769	* Martigny-Combe	1.543	* Massonger	606	** Sierre	1.285
* Volège	964	* Martigny-ville	1.423	* Mex	134	* Veirasse	144
DISTRICT DE HÉRENS		* Riddes	668	* Saint-Maurice	1.638	** Ventone	395
Aggettes	268	* Saillon	345	* Salvan	1.790		
Ayent	1.164	* Saxon	1.474	* Vérossaz	570	DISTRICT DE SION	
* Evolène	1.071	DISTRICT DE MONTHEY		DISTRICT DE SIERRE		Toutes les communes sont sur la rive droite du Rhône; total	
* Héremence	1.144	* Champéry	571	* Ayer	737	DISTRICT DE CONTHEY	
* Masé	341	Collombey	1.048	Chaley	745	** Ardon	1.058
* Nax	300	Val d'Iliez	891	Chandolin	133	** Chamoson	1.395
* Saint-Martin	764	* Monthey	2.633	* Chippis	218	* Conthey	2.297
* Vernamiège	187	Port-Valais	575	Granges	341	* Nendaz	2.022
* Vex	891	* Saint-Gingolph	764	Grimenze	255	** Vétroz	584
DISTRICT DE MARTIGNY		* Troistorrens	1.417	* Grone	578		
La Batiaz	389	* Vionnaz	760	** Lens	2.096		
* Bauvernier	386	* Vouvry	1.339	** Miège	325		

Dans le Valais roman, au sud du Rhône, il n'y a guère que 800 habitants parlant allemand ou italien.

PHÉNOMÈNES ET ACCIDENTS PHONÉTIQUES

NON TRAITÉS DANS LES PLANCHES

I. — CHUTE DE L'/

La chute de l'/ est particulière à un groupe de patois que le lecteur verra souvent marcher de pair dans leurs altérations phonétiques. Ce groupe comprend les villages du val de Bagnes (Lourtier, Chable, Verbier), Nendaz et Isérable; il faut y ajouter Saxon qui, dans son patois ancien, présente le même phénomène. Pour Chable, je renvoie le lecteur au travail déjà cité de M. Cornu. A Nendaz et à Isérable l'accident en question est une règle presque sans exception; à Lourtier et à Verbier, soit qu'il ne se soit pas produit d'une façon aussi complète, soit qu'il y ait eu, sous une influence étrangère, retour à l'/, les exemples sont moins nombreux.

Exemples

ISÉRABLE. — *Êtxya* (échelle), *étèya* (étoile), *sèya* (seigle), *dèō* (lundi), *yado* (1) (village), *ryôdo* (2) (horloge), *boēd-*

(1) *Villaticum*, villatcum, villadgo, *v* et *ll* tombent: yadgo, yadyo, yado.

jyèr (boulanger), *yoèta* (violette), *aroa* (arôle), *voei* (vouloir), *ā* (*lan*, planche), *piyo* (poêle, chambre), *soei* (soleil), etc.

NENDAZ. — *Êtyèa* (échelle), *étèya* (étoile), *xèya* (seigle), *asé* (lait, *lactiellum*), *dèō* (lundi), *vèadzo* (village), *rèodzo* (horloge), *aeityé* (allaiter), *boādyé* (boulanger), *tsādèya* (chandelle), *ēwa* (langue), *dzaeu* (jaloux), *eu* (loup), *vyoèta* (violette), *byoa* (bouleau), *Vai* (Valais), *eibro* (livre).

LOURTIER. — J'y ai recueilli les mêmes mots qu'à Nendaz; les suivants seuls présentent la chute de *l*: *êtsya* (échelle), *étèya* (étoile), *sèya* (seigle), *asé* (lait), *dèō* (lundi), *vèadzo* (village), *rôdzo* (horloge).

VERBIER. — J'y ai recueilli les mêmes mots qu'à Nendaz; les suivants seuls présentent la chute de *l*: *étèya*, *ahlé*, *vèadzo*, *rôdzo*, *tsādèya* (chandelle).

(2) *Horologium*, lo relodyo, reodo, ryôdo.

II. — CHUTE DU V

Sauf indication contraire, les mots latins cités ont été recueillis partout.

	NENDAZ	ISÉRABLE	HÈREMENCE	VEX	VERBIER	LOURTIER
Cubare.....	<i>koa</i>	<i>koa</i>	<i>koa</i>		<i>koa</i>	<i>koa</i>
Vaccam.....	<i>atsé</i>	<i>atsé</i>				
Levamen.....	<i>èã</i>	<i>èã</i>	<i>lèã</i>			<i>lèã</i>
Vinum acrum.....	<i>énégro</i>	non relevé.....				
Caballum.....	<i>tsad</i>	<i>tsau</i>	<i>tsoa</i>	<i>tsoa</i>		
Sapere.....	<i>xai</i>	<i>xai</i>	<i>xaek</i>	<i>xaé</i>	<i>saei</i>	
Avenam.....	<i>aèna</i>	<i>aèna</i>	<i>aèna</i>	<i>aèna</i>		<i>aèna</i>
Venire.....	<i>ini</i>	non relevé.....				
Adripare.....	<i>aroa</i>	<i>aroa</i>	<i>aroa</i>	<i>aroa</i>	<i>aroa</i>	<i>aroa</i>
Plover.....	<i>plôï</i>		<i>plui</i>		<i>ploeï</i>	
Vidutum.....	<i>yü</i>	<i>yü</i>	<i>yuk</i>	<i>yo</i>	<i>yü</i>	<i>yü</i>
Villaticum.....		<i>yado</i>				
Vindemiare.....	<i>ênédjyé</i>					
Violetam.....		<i>yoèta</i>		non relevé.....		<i>üèta</i>
Vinum.....			<i>ên</i>			

A Mage, Saint-Martin, Vernamiège : *aroa* et *yuk* seulement ; à Evol., *xaé*, à Orsières, *tsoé*. — Pour Chable, voir : Cornu, *Phonologie du bagnard*.

III. — *Pr, br* = *br* ET NON *vr*

Exemples : capram, februarium, juniperum, librum, febram, piperem, fabrum.

Reschy : *tyèbra fèbri zénibro libro fibra pibro fàbro*

Gronaz : *tyèbra*

Nendaz : *tyèbra dzéneibro eibro*

Vernam. *tyèbra*

Mage : *tyèbra*

IV. — CONSERVATION DES CONSONNES FINALES

dans les vallées d'Hérens et d'Anniviers (Ayer, Saint-Luc, Chippis, Reschy, Gronaz, Nax, Vernamiège, Mage, Saint-Martin, Evolénaz, Hèremence).

Les deux vallées le plus à l'est de notre territoire, les vallées d'Hérens et d'Anniviers, ont conservé jusqu'à nos jours certaines consonnes qui sont perdues dans tout le reste du domaine étudié, *r* et *l* par exemple.

torsum, tordu = *toèr*

caro, chair = *tsér*

morsum, mordu = *moèr*

di Martis, mardi = *dimar*

cohortile, jardin = *koèrtil*

(*démar* à Saint-Martin, Mage, Vernamiège)

d renforcé en *t* : caldum, chaud = *tsat*

c latin = *k*

amicum, ami = *amik, amek* (Nax)

sambucum, sureau = *xauk, sauk* (Ayer),
xok (Hèrem.)

Mais cette conservation intacte de la consonne finale est exceptionnelle. Nous trouvons la consonne latine généralement remplacée par le son *k* ! Ce son remplace *t* ou *d* latin dans

nudum, nu = *nuk*

vidutum, vu = *vyuk*

respondutum, répondu =

rèfonduk

Quelque singulière que soit une substitution de *k* à *t*, il doit y avoir cependant corrélation quelconque entre la présence de ce son *k* et la conservation de la consonne, puisque à côté de

tectum = *tèk* (val d'Hérens, Gronaz) on a *tit* dans le val d'Anniviers,

à côté de

frigidum = *frèk* (val d'Hérens, Gronaz) on a *frit* dans le val d'Anniviers.

Mais comment expliquer les formes suivantes :

lok de lupum ; *venik, poènek, punik* ou *punek* de

venire et de punire ; *nék* de nivem ; *warek*, *warik* de warjan ; *Valék* de Vallensem ; *dzałok* de zelosum et des centaines de formes pareilles, la moitié des mots des patois en question.

Dans certains mots *k* est indubitablement parasite :

vikvė = vivant

puksa, *póksa* = poussière
(pulvis + a)

il est adouci en *h* dans *puhsa* (Gronaz), en *g* dans *bogzo*

= bullico (Reschy), et dans d'autres mots encore que l'on trouvera dans les deux traductions de la parabole de l'Enfant prodigue représentant les patois des vallées d'Hérens et d'Anniviers.

D'où vient ce son énigmatique ? C'est une question que je ne saurais résoudre ; je n'ai pas même une hypothèse raisonnable à présenter.

DÉCLINAISON DE L'ARTICLE DÉFINI

C'est à M. Cornu (1) que revient l'honneur d'avoir rendu le premier attentif à la présence d'une déclinaison de l'article défini dans deux des traductions valaisannes de la parabole de l'Enfant prodigue, dans celle d'Evolénaz et celle de Saint-Luc. Le mode de transcription défectueux, ainsi que l'insuffisance des exemples fournis par ces deux textes ne lui ont pas permis de rétablir les faits sous leur jour véritable.

La déclinaison de l'article défini existe encore dans les villages d'Ayer, de Saint-Luc, Chippis, Reschy, Gronaz, Nax, Vernamiège, Mage, Saint-Martin, Evolénaz, Hèremence, Vex, Nendaz, Isérable, Verbier et Saxon. Quoique les patois d'Outre-Rhône ne rentrent pas dans le cadre d'études que nous nous sommes tracé, je crois utile d'ajouter que j'ai constaté la présence de la déclinaison dans les villages de Lens et de Savièse, qui sont situés sur la rive droite du Rhône.

Voici le tableau de cette déclinaison :

(1) Romania.

	SINGULIER				PLURIEL
	MASCULIN		FÉMININ		
	Nom.	Acc.	Nom.	Acc.	
Ayer.	<i>lè</i>	<i>lo</i>	<i>lé</i>	<i>la</i>	<i>lé</i>
Saint-Luc. .	—	—	—	—	—
Chippis. . .	—	—	<i>la</i>	—	—
Reschy. . .	—	—	<i>lé</i>	—	—
Gronaz. . .	—	—	—	—	—
Nax.	—	—	<i>la</i>	—	—
Vernamiège	—	—	<i>lé</i>	—	—
Mage. . . .	—	—	—	—	—
St-Martin. .	—	—	—	—	—
Evolénaz. .	—	—	—	—	—
Hèremence.	—	—	—	—	—
Vex.	—	—	<i>la</i>	—	—
Nendaz. . .	<i>i</i>	<i>o</i>	<i>i</i>	<i>a</i>	<i>é</i>
Isérable. . .	<i>o</i>	—	—	—	—
Verbier. . .	<i>ö</i>	—	—	—	<i>i</i>
Saxon. . . .	<i>é (lè)</i>	<i>o (lo)</i>	<i>é (lé)</i>	<i>a (la)</i>	<i>i (li)</i>

Remarque. — Au nominatif féminin, l'annotation *é* représente un son variant de *é* à *i*.

On voit par le tableau qui précède que Chippis, Nax et Vex ne distinguent plus les cas du féminin et qu'Isérable n'a plus qu'une forme pour le masculin.

Lorsque le nom qui suit l'article commence par une voyelle, l'article est au singulier : *l* au nominatif et à l'accusatif ; au pluriel : *léz* ou *léj*, *éz* ou *éj*, *iz* ou *ij*, selon qu'est traitée *s* entre deux voyelles (pl. XXIX).

La chute de l'*l*, qui est un trait caractéristique des

patois de Nendaz, d'Isérable, de Verbier et du patois ancien de Saxon, a produit dans l'emploi de l'article des singularités dignes d'être remarquées.

Lorsque le nom commence par une voyelle, l'article a été absorbé par cette dernière.

On dit à Nendaz : *omo èt ēkyé* = l'homme est ici ; — *y'é yŭ omo* = j'ai vu l'homme ; — *dbro è byô* = l'arbre est beau ; — *y'é yŭ dbro* = j'ai vu l'arbre.

A Verbier, par contre, l'*l* s'est conservée à l'acc. : *omo è lé* = l'homme est là ; — *y'é yŭ l'omo* = j'ai vu l'homme.

QUELQUES MATÉRIAUX MORPHOLOGIQUES

En dehors des mots qui m'ont servi à établir les lois phonétiques, j'ai recueilli dans quelques villages des matériaux morphologiques que je tiens à publier. Malgré la singularité, je dirai même la bizarrerie de certaines formes flexionnelles, le lecteur trouvera dans ces quelques fragments de conjugaison une régularité phonétique surprenante. Les villages où j'ai recueilli ces matériaux sont ceux où j'ai trouvé une bonne volonté exceptionnelle qui m'a permis d'interroger plus qu'ailleurs, ou ceux où certains accidents phoniques que j'avais constatés devaient produire dans la conjugaison des phénomènes curieux, de l'existence desquels je tenais à m'assurer.

AYER

Bibere. — Ind. prés. : *yo bivo, to bí, é bik, no bèvẽ, vo bíré, e bivon.*

RESCHY

Cantare. — Ind. prés. : *yo tsanto, tu tsanté, é tsanté, no tsanten, vo tsantá, il tsanton.*

Tropare. — Ind. prés. : *yo trùvo, no troven, vo trová, il trùvon; part. passé : trová.*

Adjutare (idyé). — Ind. prés. : *izo, izé, izé, izen, idyé, izon; part. passé : idyd.*

Manducare. — Ind. prés. : *mindzo,, no mindzen, vo mindyé.*

ÉVOLÉNAZ

Cantare. — Ind. prés. : *yo tsanto, tu tsanté, é tsanté, no tsanten, vo tsantas, é tsanton; imparf. : tsantávo; part. passé : tsantá, fém. : tsantayé.*

Tropare. — Ind. prés. : *trùvo, trùé, trùé, troven, trovas, trùvon; imparf. : troayo; part. passé : trová.*

Plorare. — Ind. prés. : *plouro, plouré, plourè, ploren, ploras, plouron*; imparf. : *plordò, plordvè, plordvè, plori, ploriks, plordvon*.

Manducare. — Ind. prés. : *minzo, minzé, minzé, minzen, minjyès, minzon*; imparf. : *minjièvo, ...ièvé, ...ièvé, minzing, minzinks, minjièvon*; participe passé : *minjyd*.

Judicare. — Ind. prés. : *yo zùzo,, no zozen, vo zojyès*; part. passé : *zèjyd*.

Se collocare. — Ind. prés. : *yo mé kùso, tu té kùsé, é sé kùsé, no no kùsen, vo vo kuryès, é xé kùson*; passé ind. : *yo mé xé kùxyd*.

Volere. — Ind. prés. : *yo voè, tu ù, é ù, no volen, vo volis, é ùlon*; imparf. : *volei, volek, volé, volin, voliks, volan*; part. passé : *voluk*.

Vendere. — Ind. prés. : *vendo, ven, ven, venden, vendiks, vendon*; imparf. : *vendayo*; part. passé : *venduk* (*xti tsója a ùa venduk sē frā* = cette chose a été vendue cinq francs).

Prehendere. — Ind. prés. : *prenjo, pren, pren, prenjén, prendè, prenjon*; imparf. : *prenjajo*; part. passé : *?, fém. preiza*.

Respondere. — Ind. prés. : *rèfondo, rèfon, rèfon, rèfonden, rèfondè, rèfondon*; imparf. : *rèfondayo*; part. passé : *rèfonduk*; impér. : *rèfondè mé* = répondez-moi.

Defendere. — Ind. prés. : *dèfendo, dèfen, dèfen, dèfenden, dèfendè, dèfendon*; imparf. : *dèfendayo*; part. passé : *dèfenduk*.

Bibere. — Ind. prés. : *beivo, beik, bei, bèven, beidè, beivon*; imparf. : *bèvayo*; part. passé : *byuk, fém. byùxa*.

Sortire. — Ind. prés. : *xurto, xurtè, xurtè, xurtèxen, xurtis, xurten*; imparf. : *xurtivo*; participe passé : *xurtek*.

Partire. — Ind. prés. : *parto, partè, partè, partèxen, partis, parten*; imparf. : *partivo*; part. passé : *partèk*.

Habere. — Ind. prés. : *é, a, a, en, ei, an*; imparf. : *avei, avek, avei, n'aven, v'aviks, i avan*; passé indéf. : *j'é juk*.

Essere. — Ind. prés. : *xé, t'é, i èsc, no xen, vo été, é xon*; imparf. : *ìro, irè, irè, ìri, ìriké, ìran*; part. passé : *ùd*; cond. : *xari*.

HÈREMENCE

Cantare. — Ind. prés. : *yo tsanto, to tsanté, é tsanté, no tsanté, vo tsantá, é tsantô*; imparf. : *tsantávo*; part. passé : *tsantá, tsantayé*.

Tropare. — Ind. prés. : *trouvo,, no troë, vo trod.*

Adjutare. — Ind. prés. : *eizo, eizé, eizé, eizé, eijyé, eizô*; imparf. : *eijyévo*.

Habere. — Ind. prés. : *y'é, t'a, l'a, n'ë, v'ei, l'ô.*

NENDAZ

Tropare. — Ind. prés. : *trüo, tû trüé, i trüé, no troë, wo trod, i trüô*; imparf. : *trodo*; part. passé : *trod.*

Adripare. — Ind. prés. : *arüo, arüé, arüé, no aroë, wo aroa, i arüô*; imparf. : *aroao*; part. passé : *arod, fém. aroayé.*

Conflare. — Ind. prés. : *gõhlo, gõhlé, gõhlé, gõhlé, gõhla, gõhlô.*

Adjutare (eidjyé). — Ind. prés. : *eidzo, eidzé, eidzé, no eidzë, vo eidjyé, eidzô*; imparf. : *eidjyévo*; part. passé : *eidjyd.*

Cuminitiare. — Ind. prés. : *komëso, komësé, komësé, komëse, komëhyé, komësô.*

Se molliare (moyé). — Ind. prés. : *mé molo, tû té molé, i xé molé, no no molé, vo vo moyé, i xé molô*; imparf. : *mé moyéo.*

Trabaculare (trayé). — Ind. prés. : *traalo,, wo trayé*; imparf. : *trayéo*; part. passé : *trayd.*

Cambiare (tsãdjyé). — Ind. prés. : *tsãdzo, tsãdzé,, wo tsãdjyé, i tsãdzô.*

Manducare (mendjyé). — Ind. prés. : *mendzo,, vo mendjyé*; imparf. : *mendjyévo*; part. passé : *mendjyd.*

Vadere. — Ind. prés. : *wajo, tu wa, i wa, no wajë, wo d, i wã*; imparf. : *do, tû wajë, i wajë, no wajësyë, wo wajëxyé, i wazã*; fut. : *wari, tû wari, i wari, no warë, w'iré, i warã*; cond. : *waré*; part. passé : *ad* (passé indéf. : *xi ad, t'é ad, ét ad, no xë ad, w'it ad, i xô ad*).

Bibere. — Ind. prés. : *bëyo, bei, bei, bëë, beiré, bëyô*; imparf. : *bëo, bëi, bëi, bësyë, vo bërésyé, i bëô*; part. passé : *byü, fém. byüva.*

Venire. — Ind. prés. : *yo iño, tú vē, i vē, no iñē, vo ini, i viñō*; imp. : *iñeo, iñéé, iñéé, iñexē, viñexé, viñeō*.
Plovere. — Ind. prés. : *i plū*; imparf. : *i plūè*; passé ind. : *a plū*; fut. : *plora*; cond. : *plorē*.
Habere. — Ind. prés. : *i, t'a, i a, n'ē, w'ei, ij ō*; imparf. : *ao, t'ai, ai, n'ēsýē, w'ēxyé, ayō*; fut. : *aré, ari, arē, arē, aré, arē*; cond. : *aro, arei, arei, arē, aré, arā*.
A tú dé pā? Èn d'é = As-tu du pain? J'en ai.
Awé wa tú? Wajo a Hyō = Où vas-tu? Je vais à Sion.

VERBIER

Cantare. — Ind. prés. : *yo tsāto, té tsāté, é tsāté, no tsātē, vo tsāta, é tsātō*; imp. : *tsātaé*.
Tropare. — Ind. prés. : *treuvo, treuvé, treuvé, treuvē, troa, treuvō*; imp. : *troao, vo troayé*.
Manducare. — Ind. prés. : *médzo,*, *no médzē, vo médzyé*; imparf. : *médziéé*; part. passé : *médzyd*.
Collocare. — Ind. prés. : *kyeutso,*, *vo kyeutsyé*; imparf. : *kyeutsièé*.
Cuminiare. — Ind. prés. : *komēhlo,*, *vo komēhté*; imparf. : *komēhtéo*.

Debere. — Ind. prés. : *deyo, ddi, ddi, deyē, dait', deyō*; imparf. : *deya, deya, deya, deyē, deyi, deyō*; part. passé : *dyū, fém. dyoa*.

Bibere. — Ind. prés. : *bei, bdi, bā, bēyē, beid', bēyō*; imparf. : *bēya*.

Habere. — Ind. prés. : *y'é, t'a, a, n'ē, w'é, ā*; imparf. : *i ya, t'di, di, n'i, w'i, ī*; passé ind. : *yéz ū*.

Essere. — Ind. prés. : *yo sei, t'i, é, nē sē, w'it', é sō*; imparf. : *y'iro, t'iré, iré, n'irē, w'iré, irō*; passé ind. : *sei itō*.

fō d = il faut aller; *ē inō* = allons en haut.

LOURTIER

Cuminiare. — Ind. prés. : *komēhlo, ...hlé, ...hlé, ...hlē, ...hté, ...hlō*; part. passé : *komēhtā*.

BOURG SAINT-PIERRE

Cantare. — Ind. prés. : *yē tsanto, to tsanté, é tsanté, no tsantē, vo tsanta, é tsantō*.

Tropare. — Ind. prés. : *treuvo,*, *no treuvē, vo trova*.

Adjutare. — Ind. prés. : *y'eidzé,, eidjyé*; participe passé : *eidjyd.*

SALVAN

Probare. — Ind. prés. : *yé preuvo, té preuvé, é preuvé, né provē, vo prova, é preuvō.*

Tropare. — Ind. prés. : *treuvo,, no trovē, vo trova, treuō*; imparf. : *trouvō, ...é, ...é, ...è, ...āva, ...āvō*; fut. : *trōvēré, ...é, ...é, ...è, ...ā, ...ō*; cond. : *trōveri*; subj. : *trōvēsé, trōvē, trōvé, treuva, treuveza, trōvesō.*

Totare. — Ind. prés. : *tūo, tūē, tūè, tūē, tod, tūō*; imparf. : *tođvo*; part. passé : *tō.*

Manducare. — Ind. prés. : *mēdzé, é, é, ē, mēdjié, ..dzō*; imparf. : *mēdjièvé*; subj. : *mēdzé, é, é, mēdzéxē, mēdzéxa, medzēxō.*

Judicare. — Ind. prés. : *dzédzé,, vo dzédjié*; imparf. : *dzédjièvé.*

Adjutare. — Ind. prés. : *eidyo, eidyé, eidyé, eidyen, eidyie, eidyō*; imparf. : *eidyievo.*

Bajiare (beijie). — Ind. prés. : *beijé,, vo beijie*; imparf. : *beijievé.*

Trabaculare. — Ind. prés. : *travaté, tè, tè, tē, travatié, travaťō*; imparf. : *travatièvé.*

CHAMPÉRY

Devisare. — Ind. prés. : *dévoizo*; inf. : *dévéza.*

Adjutare. — Ind. prés. : *idzo, t'idzé, el idzé, nēz idzé, vēz idzi, il idzō.*

Collocare. — Ind. prés. : *kyeuto,, vē kyeuti.*

Judicatis = *dzédji*; — *manducatis* = *mēdji.*

Trabaculo = *travađo*; — *trabaculatis* = *travati.*

Potere. — Ind. prés. : *pod, peu, peu, poē, peudé, poō*; imparf. : *pévayo (dévayo, je devais).*

Bibere. — Ind. prés. : *bāvo, bā, bā, baivé, baidé, bāvō (bévayo, je buvais; nē bévayé, nous buvions; vē bévaya, vous buviez).*

Vendere. — Ind. prés. : *vēdo, vē, vē, vēdé, vēdé, vēdō*; imparf. : *vēdayo.*

TROIS-TORRENTS

Manducare (*mădăjyē*). — Ind. prés. : *mădăzo*, ...*dze*,
...*dze*, ...*dze*, *mădăjyē*, ...*dzō*.

Judicatis = *dzedjyē* (*judico* = *dzedzē*).

DAVIAZ

Adjutare. — Ind. prés. : *idyō*, *idyē*, *idyē*, *idyē*, *idyī*, *idyō*.

CHOUËX

Probare. — *Probo* = *prövo*; — *probamus* = *prövè*; —
probatis = *provè*.

Manducare. — Ind. prés. : *mădăzo*,, *vo mădăjē*.

Debere. — Ind. prés. : *dăvo*, *dă*, *dă*, *davè*, *ddte*, *dăvō*.

TABLEAU SYNOPTIQUE

CONTENANT TOUS LES FAITS ÉTUDIÉS ET DIVISÉ EN

Faits communs à tous les patois étudiés

Faits divergents exposés dans les planches

VOYELLES ACCENTUÉES

a libre et entravé persiste

<i>atre</i>	pl. 1
<i>are</i>	pl. 2
<i>a</i> + <i>n</i> ou <i>m</i> + cons.	pl. 3
<i>anam</i>	pl. 4
<i>a</i> + <i>y</i>	pl. 5
<i>y</i> + <i>are</i> (<i>yarium</i>)	pl. 6
<i>ab, av, at</i>	pl. 7

y atum, y atam = yd (atam = ayè

<i>arium, ariam</i>	pl. 8
<i>e</i> long	pl. 9

e long devant *n* = *é, è*

<i>e</i> bref	pl. 9
<i>èn</i> final	pl. 10

e + cons. tombée + *u* ou
o = *yo*
e entravé = *é, è*

i long pers. générale., souvent aussi = *ï, ê, ë*
i suivi de syll. fém. telles que *lam, liam, nam* = *i, è, é*

i entravé = *é, è*

on term. syllabe = *ø*
ocum = *oa*

en + cons. pl. 11
e suivi de *s* + cons. pl. 12
elhum pl. 13

in final pl. 10
i bref pl. 9

in + cons. pl. 11
o long pl. 14

<i>o</i> entravé = <i>o</i> (<i>ô</i>)	<i>o</i> bref	pl. 15
<i>os</i> + cons = <i>û</i>		
	<i>ol</i> + cons.	pl. 18
	<i>u</i> long	pl. 16
	<i>un</i> final ou + cons.	pl. 17
	<i>u</i> bref	pl. 41
<i>u</i> entravé = <i>o</i> (<i>ô</i>)	<i>ul</i> + cons.	pl. 18
	<i>au</i>	pl. 19

VOYELLES POSTTONIQUES

Toute voyelle posttonique,
autre que *a*, tombe, sauf
quand elle est appuyée
par groupe de cons. pers.,
dans ce dernier cas = *o*,
e

a persiste
a devient *é* sous l'influence
d'un *y*

VOYELLES PROTONIQUES

<i>a</i> persiste		
<i>an</i> term. syll. = <i>ā</i>		
<i>y</i> + <i>a</i> = <i>é</i> (<i>é</i> , <i>è</i>)		
	<i>al</i> + cons.	pl. 18
<i>e</i> et <i>i</i> libres = <i>è</i> (<i>é</i> , <i>è</i>)		
<i>e</i> et <i>i</i> entrav. = <i>é</i> , <i>è</i>		
	<i>en</i> , <i>in</i> + cons (= <i>én</i> , <i>in</i> + cons.)	pl. 11
<i>o</i> et <i>u</i> libres = résult. très divers que je ne puis sou- mettre à une règle (<i>é</i> , <i>oé</i> — <i>o</i> , <i>u</i> à l'est de notre territ.)		
<i>o</i> et <i>u</i> dev. dent. et lab. =		
<i>o</i>		
<i>o</i> et <i>u</i> entr. = <i>o</i>		
	<i>un</i> + cons. (= <i>un</i> + cons.)	pl. 17
<i>on</i> + cons. = <i>ô</i>		
	<i>ul</i> , <i>ol</i> + cons.	pl. 18

CONSONNES

Toute consonne tombe après
la syllabe accent., sauf
quand elle est suivie de
a. Tout groupe de cons.
tombe, sauf quand il est
suivi de *a* ou qu'il se
comp. de cons. + liq.,
cons. + gutt., et quel-
quefois cons. + *y* (dans
ces cas = *é*, *o*). (Voir
introd.)
h tombée sans laisser de
trace.

y dev. voyelle autre
que *a'* libre pl. 20
y dev. *a'* libre pl. 21, 22

ly devant *a'* libre = *t* (à
Nendaz *y*)

ly dev. voyelle autre
que *a'* libre pl. 23

cl traité comme *ly*, sauf
quand il est :

gl traité comme *ly*

initial ou appuyé de
cons. pers. pl. 24

pl, bl pl. 25
fl pl. 24

cy, ty (devant *âre*)
préc. de voy. pers. pl. 26

cy, ty (devant *âre*)
préc. de cons. pl. 27

cy, ty devant voyelle
autre que *a'* pl. 28

dy dev. voy. autre
que *a'* pl. 20

sy pl. 26
ssy pl. 27

vy, by pl. 20, 21, 22, 28

ny = *ñ*

l, r, v persistent (chute du
v, v = *b* : voir introd.)

f, s persistent

	<i>s</i> entre deux voyelles pl. 29	<i>a = g — gr</i> persiste
	<i>s</i> initial pl. 29	<i>t</i> persiste — tombe entre
	<i>sc, sp, st, str</i> pl. 30	deux voyelles pers. — <i>tr</i>
<i>n, m</i> pers. — <i>n'r = ~dr</i>		= <i>r</i> , sauf quand il est
ou <i>ndr — mn = n</i>		initial ou appuyé par
<i>c</i> (type : <i>brancam</i>) = <i>ts</i>		cons. préc. (= <i>tr</i>)
	<i>c</i> dev. <i>á</i> libre pl. 21, 22	<i>d, dr</i> : traitement parallèle
	<i>c</i> (type <i>manicam, ...gam</i>)	à <i>t, tr</i>
	pl. 20	<i>p</i> persiste — entre deux
<i>c</i> devant <i>o, u, au</i> et quel-		voyelles pers. <i>p, pr = v</i> ,
quefois <i>a = k</i>		<i>vr</i> (voir cependant l'in-
	<i>g</i> pl. 20	trod.)
	<i>g</i> dev. <i>á</i> libre pl. 21, 22	<i>b</i> persiste — = <i>v</i> entre
<i>g</i> devant <i>o, u</i> , quelquefois		deux voy. pers.

TABLE DES MOTS FIGURANT DANS LES PLANCHES

abantiare	27	castaneam	30	frumentum	11	plantam	3, 25
actionem	28	causam	19, 29	glaciam	28	pulvis + a	28, 18
attentionem	28	circulum	24	graneam	3, 20	purgare	22
auscultare	30, 18	claudere	19, 24	hirpiciare	27	puteare	26
autumnum	17	clavem	7, 24	imago	20	sabulam	25, 29
bassyare	27	collocare	18, 22	juniperum	20, 9	sanum	29
bestiam	30, 12	concacare	22	librum	9 (intr.)	sapere	9, 29 (intr.)
botellum	13	conflare	24	linguam	11 (intr.)	saxum	5, 29
brachium	5	cruciare	26	lupam	14 (intr.)	secalam	9
bullico	18, 20	cubare	2 (intr.)	lupum	14 (intr.)	septimanam	4, 29
caballum	7	cultellum	18, 13	matrem	1	spinam	30
calceonem	28, 18	cuminitiare	27	martellum	13	stellam	30, 9 (intr.)
caldariam	8, 18	di + Jovis	15, 20	maturum	16	tenes	10
cambiare	22	di + lunae	17 (intr.)	minatiare	27	tropo	14
caminum	10	dominicam	20, 11	ministerium	30	vervecarium	22
candelam	9	essere	12, 30	novum	15	vespam	12, 30
caniculam	23	excorticare	30	nudum	16	zelosum	14 (intr.)
cantare	2	extranearium	22, 30	operarium	8	zelosam	14 (intr.)
cantatum	7, 3	facere	5	paleam	23		
cantionem	28	fenestram	12, 30	patrem	1		
captiare	27	flamam	24, 4	planam	4, 25		

ADDITIONS ET CORRECTIONS

La table qui précède annule les formules de renvois figurant dans les planches.

Pl. 1. — Les doublets *pâré pîré, mdré miré* existent probablement dans d'autres villages.

Pl. 14. — Isérable: *trüvo, dzalü, lü*.

Pl. 18. — Pour *collocare* voir introd., p. 10.

A Isérable *ul, ol, al* = *ü* et non *eu* — *ö*.

Pl. 21. — Chouex et Troistorrents doivent être soulignés d'un trait rouge et non jaune.

A Daviaz son intermédiaire (= *dyi?*)

Pl. 22. — Pour S^t-Gingolf voir introd., p. 10.

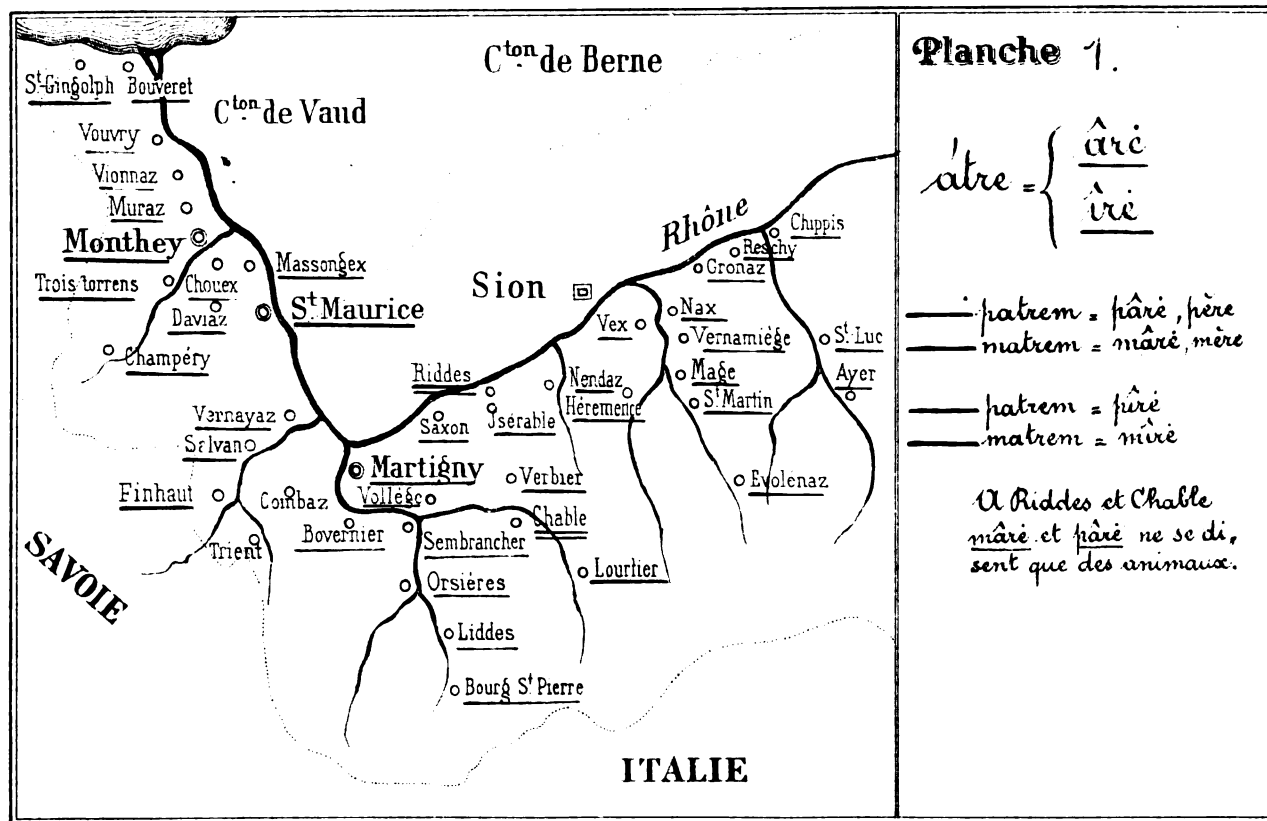
Pl. 23. — A Ayer on a *palde, renoldé*, etc. Il faut supprimer le ?

Pl. 28. — Pour Saxon voir introd., p. 18.

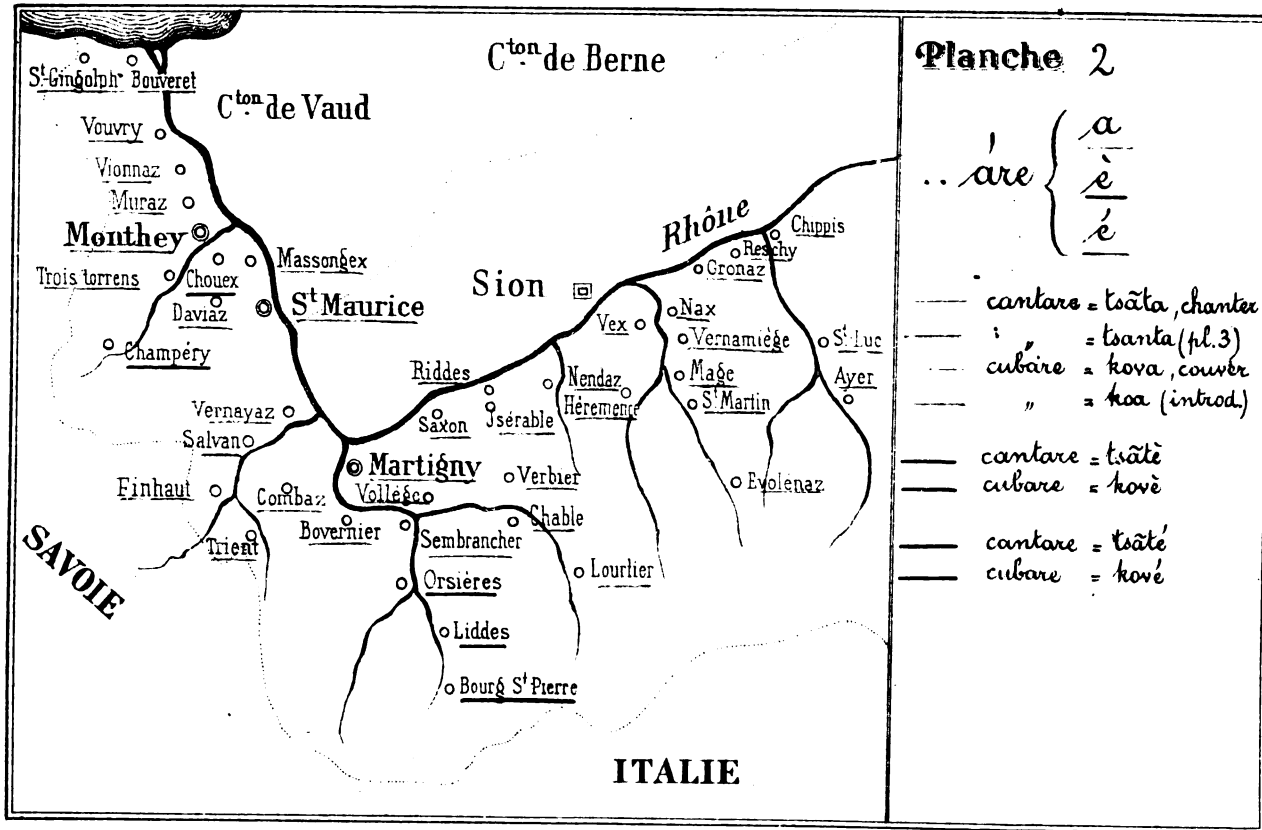


Chartres. — Imprimerie DUNASO frères, rue Fulbert



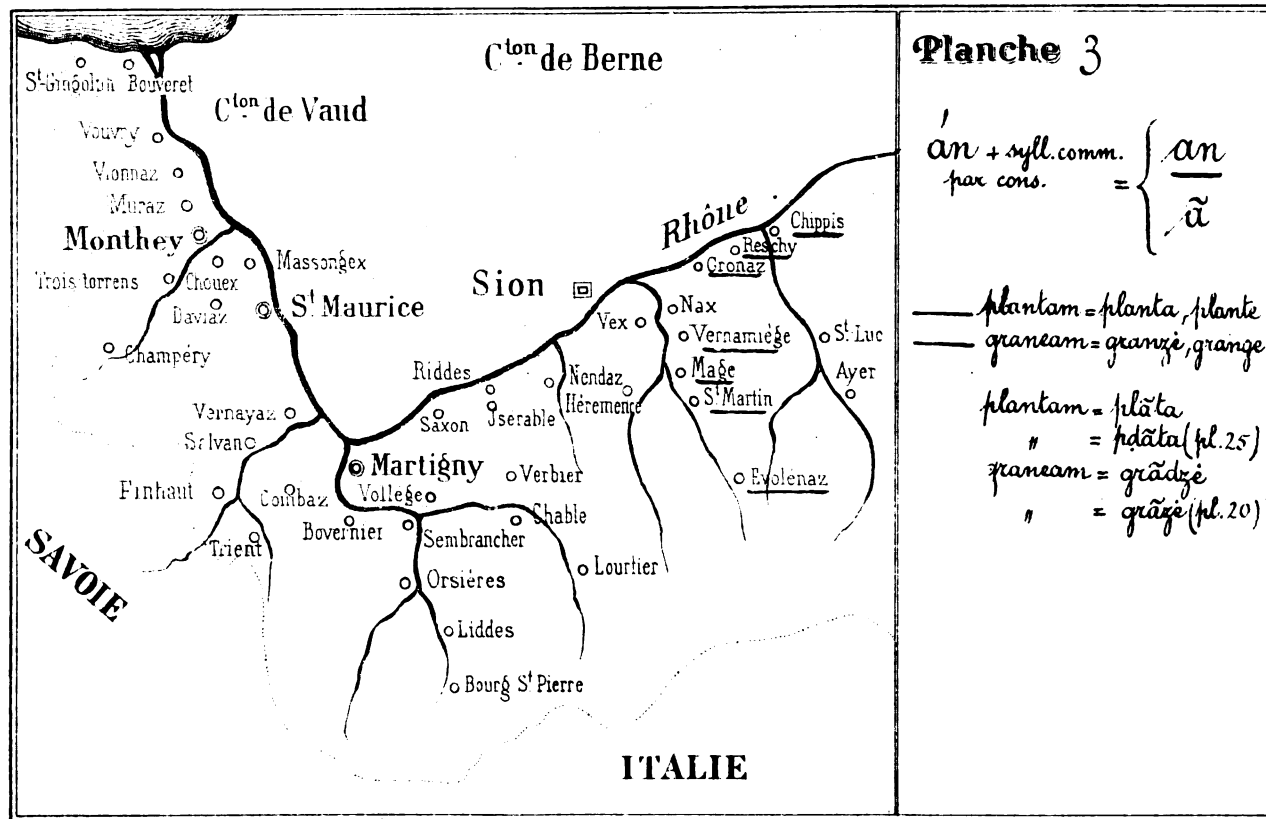






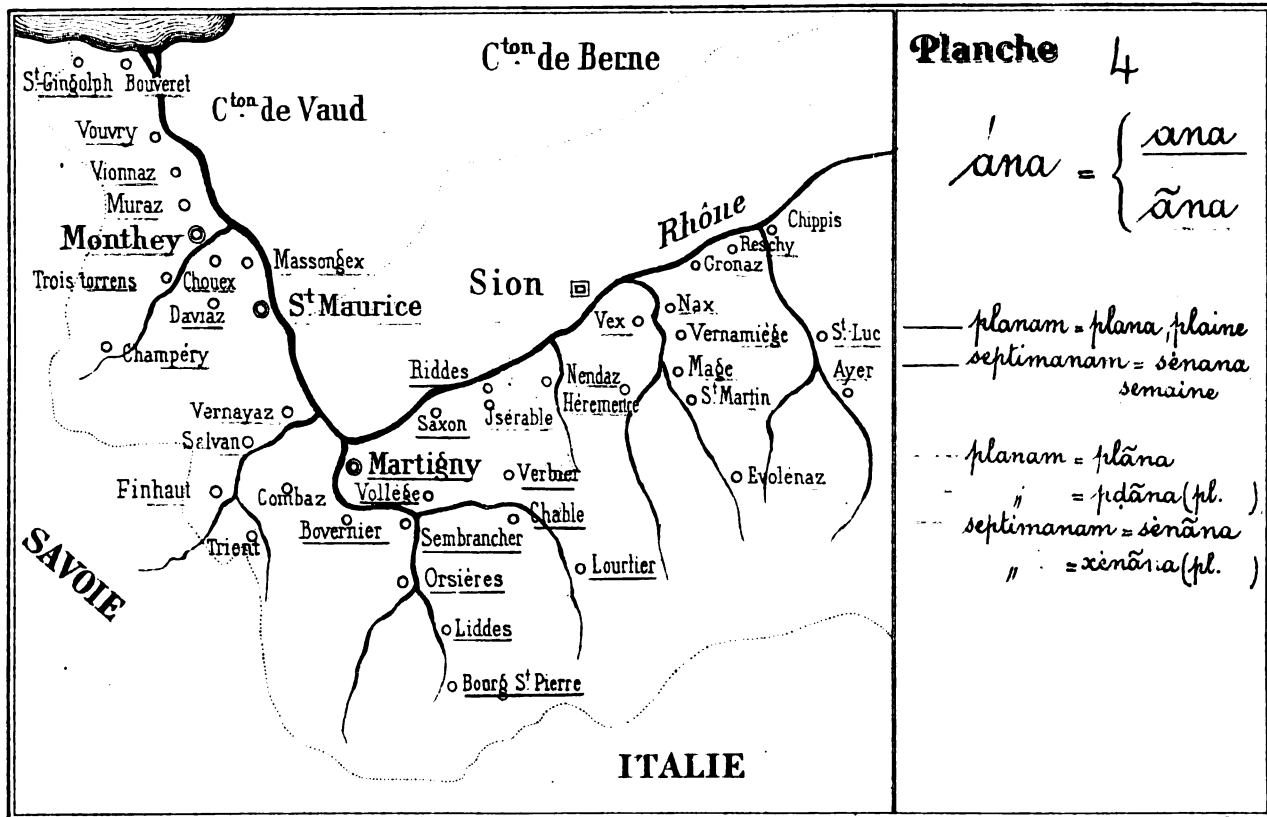
IMP. NIRE, 25, R. DES CAPES, PARIS





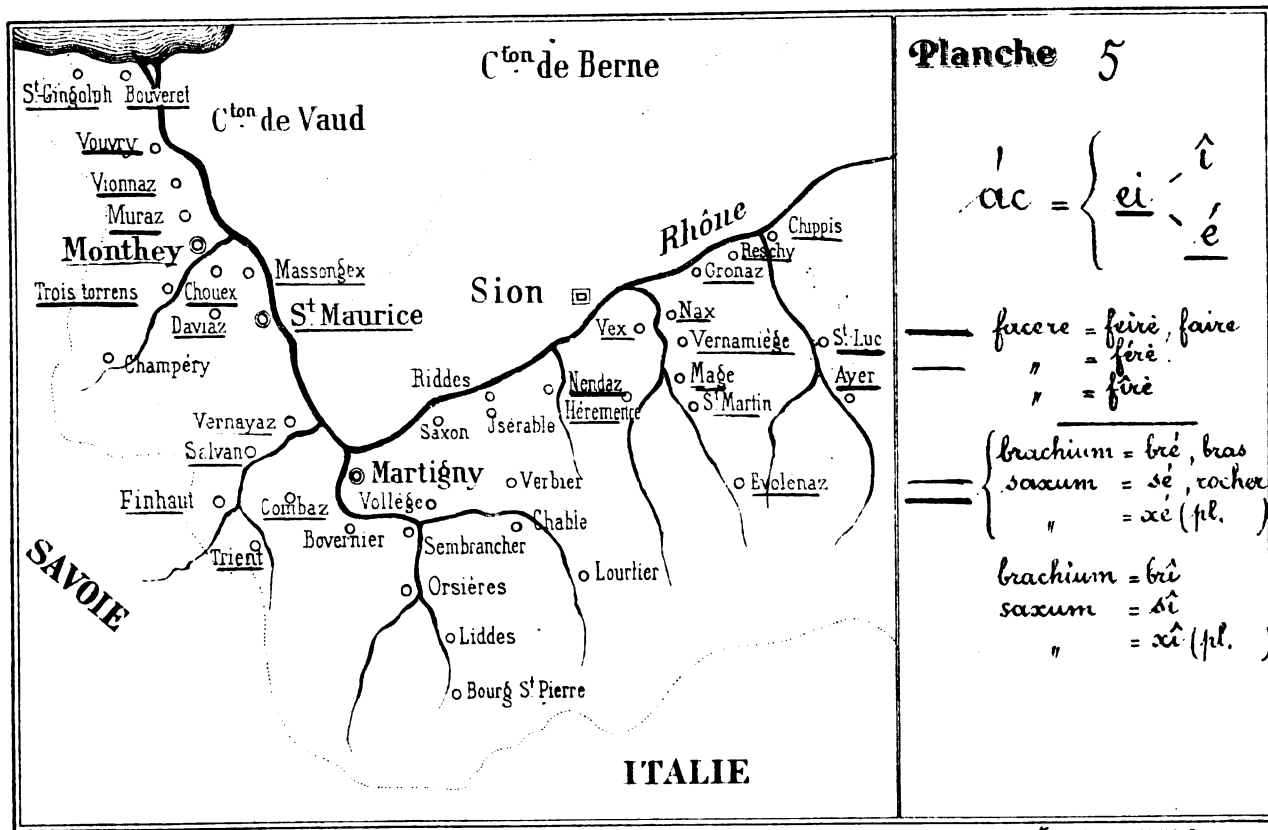
IMP. NINC. 18, R. DES GARNES, PARIS



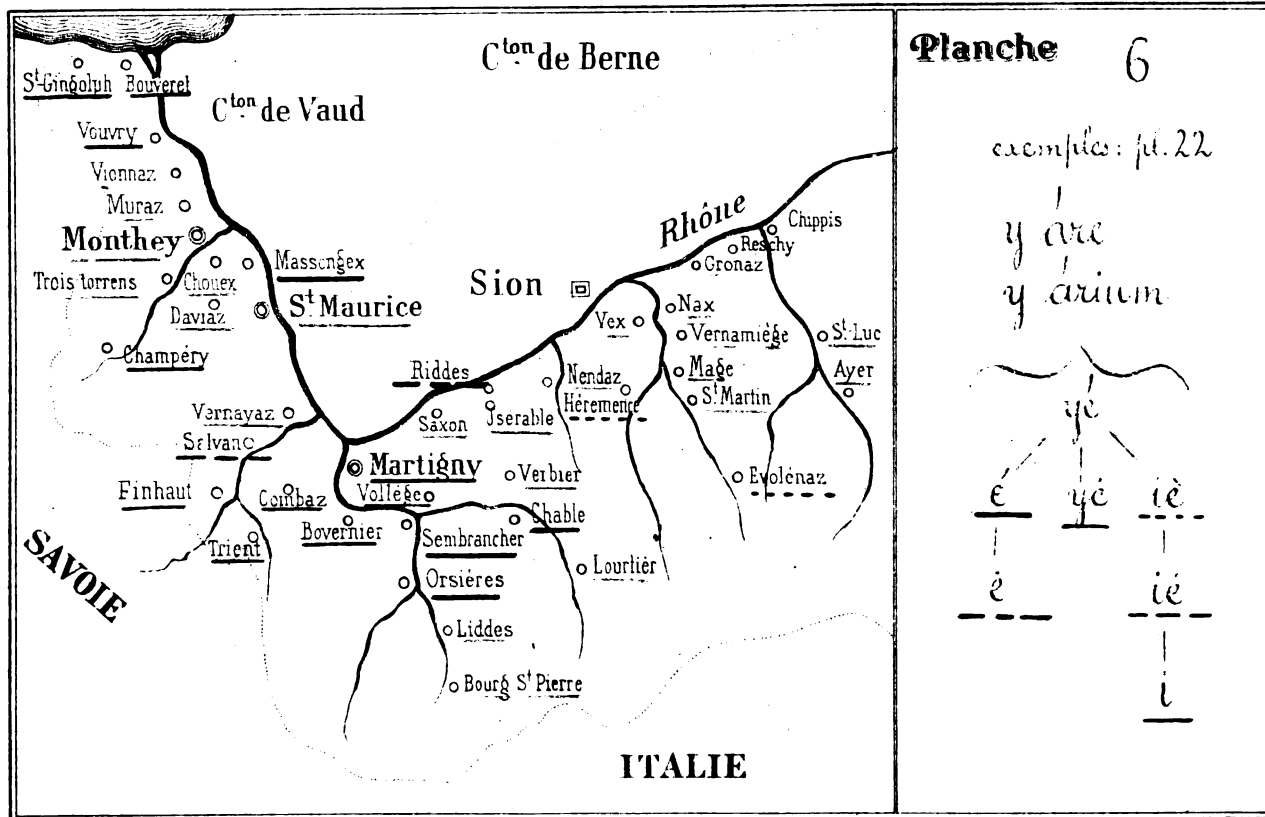


ING. MIRE, 15, A DES DAMES, PARIS



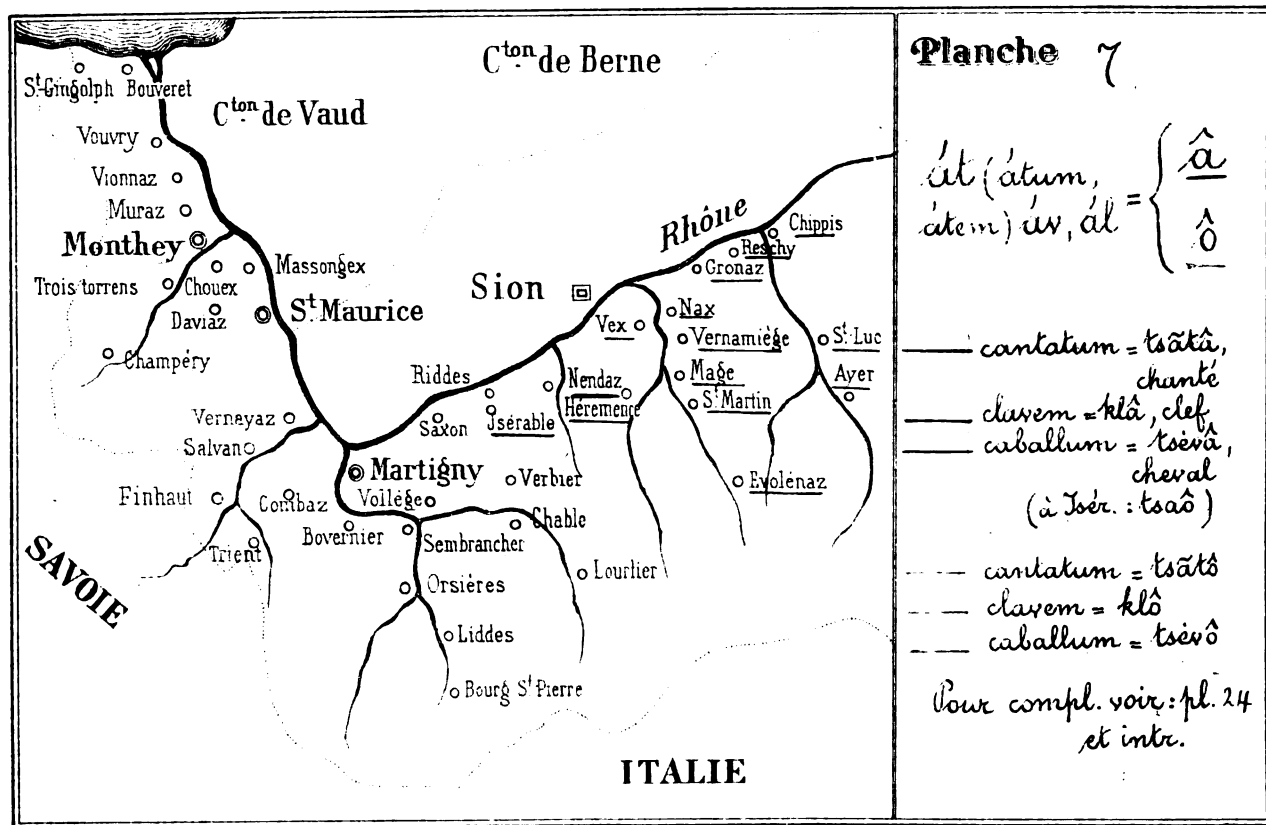






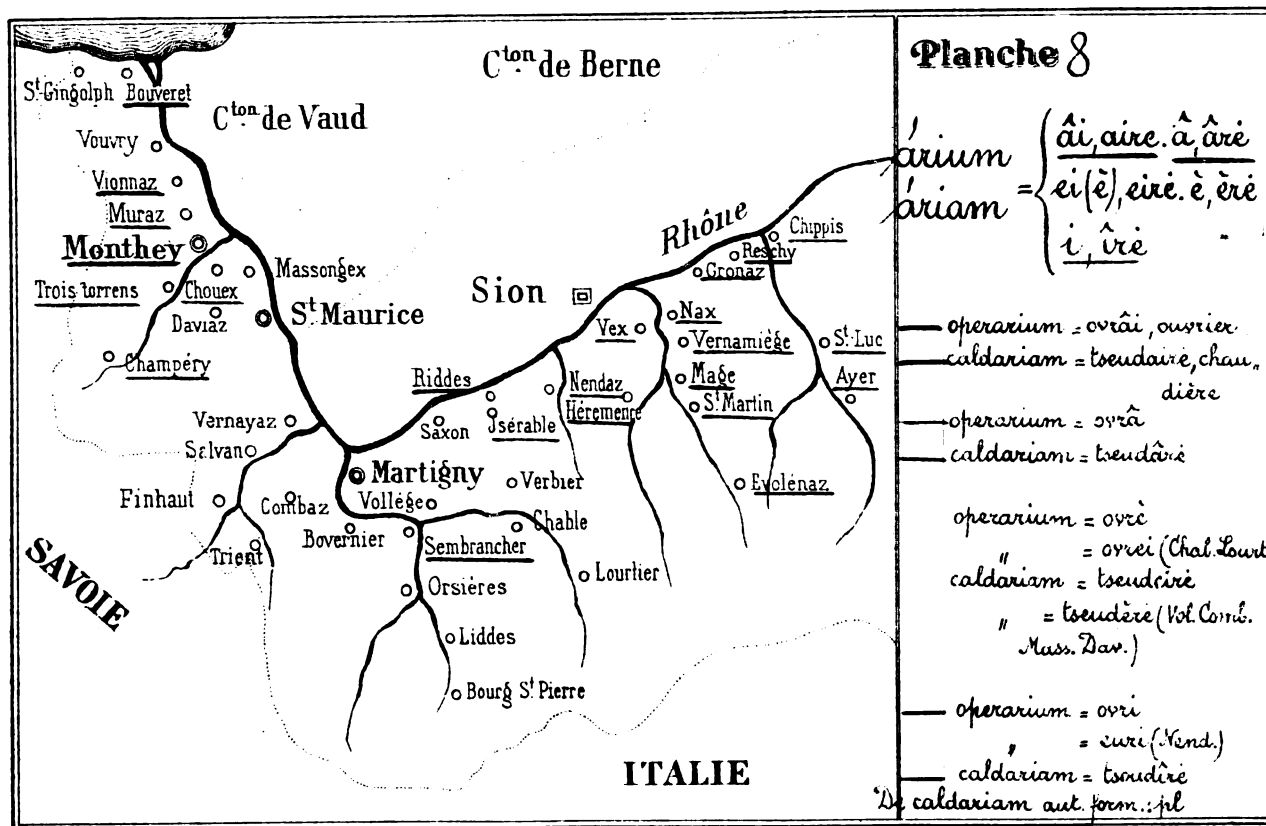
IMP. NIRE, 55, R. DES CAPES, PARIS



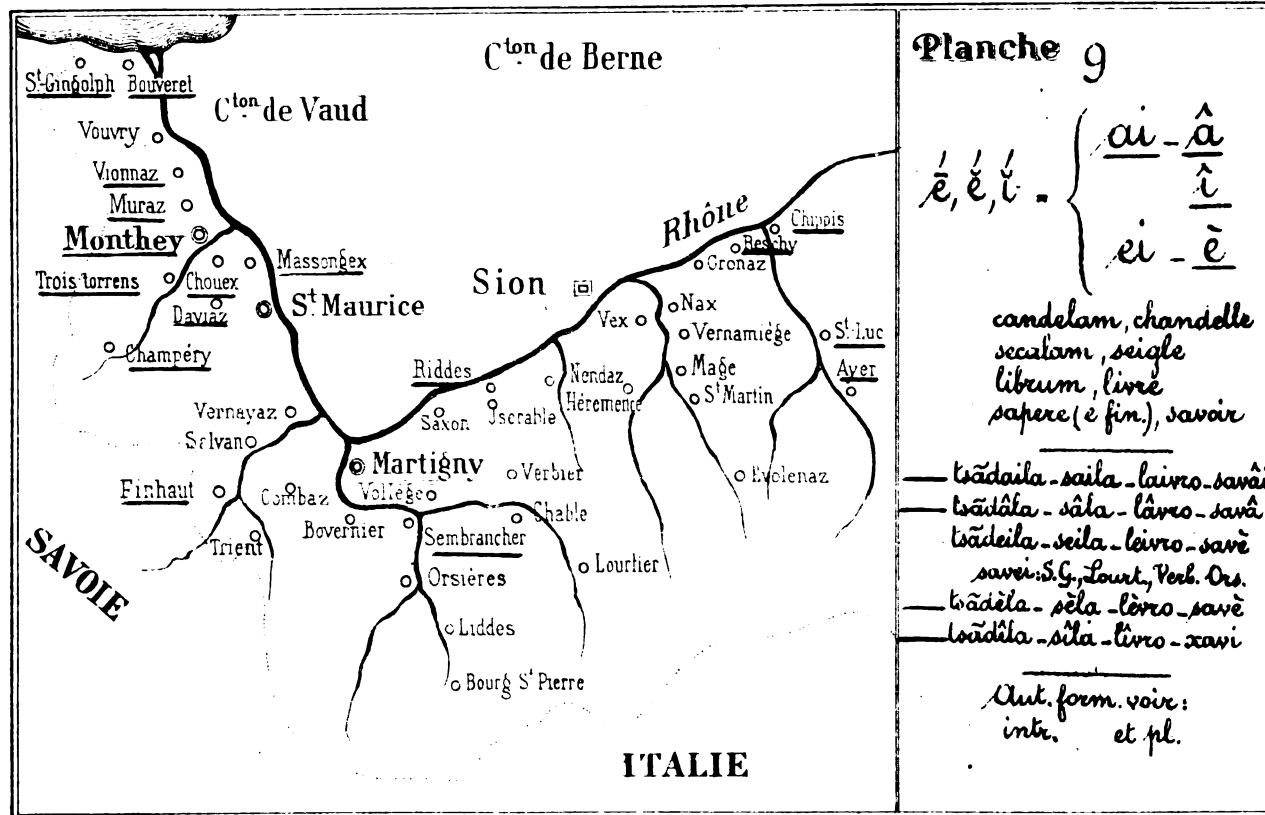


IMP. NINE, 55, A. DES DAMES, PARIS



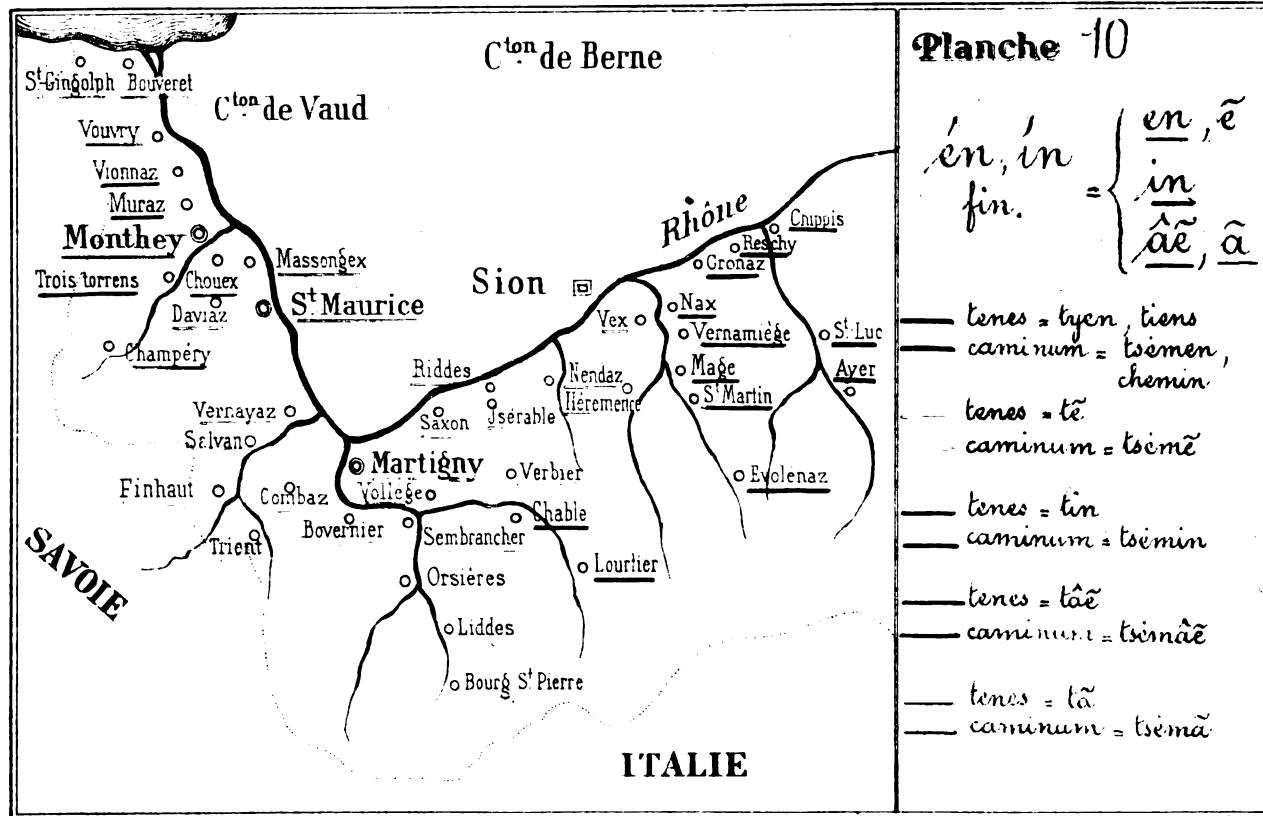






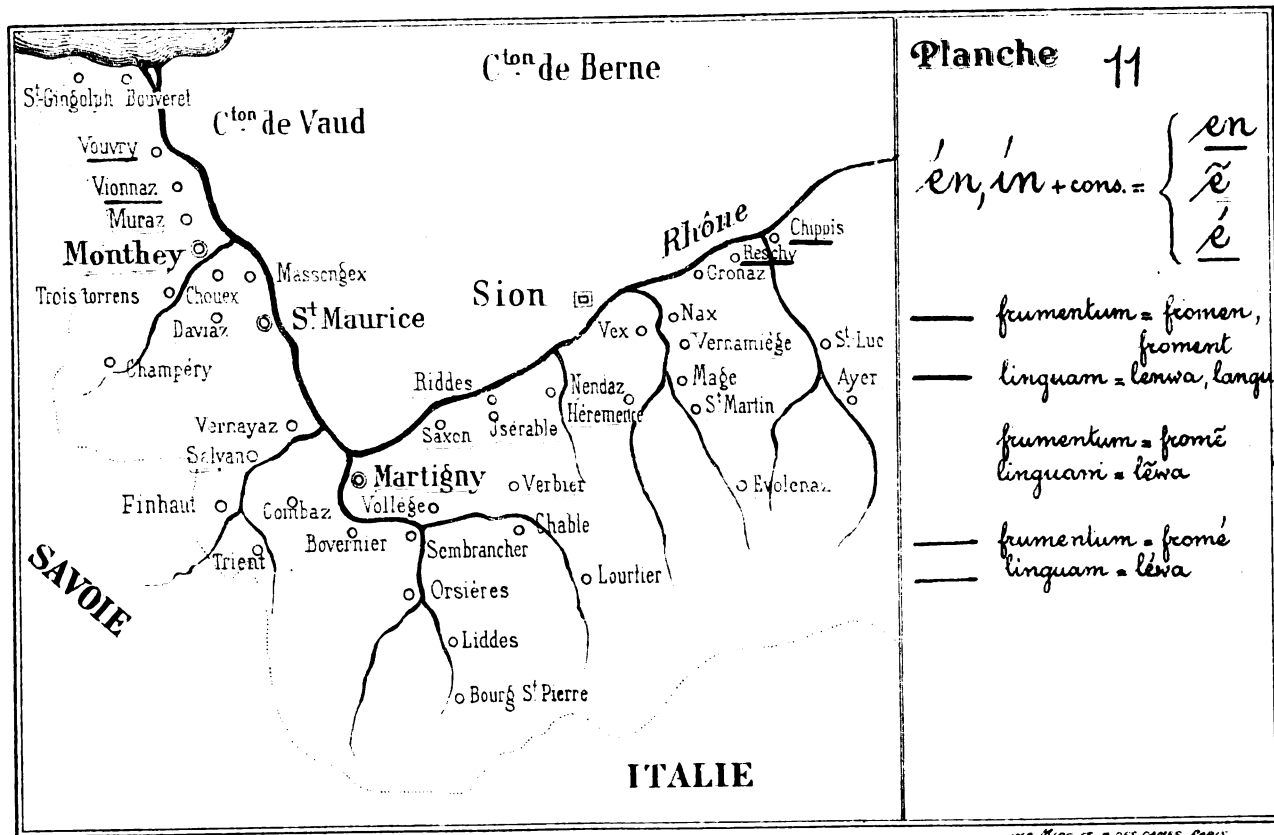
IMP. NIEL, 55, R. DES CAPES, PARIS





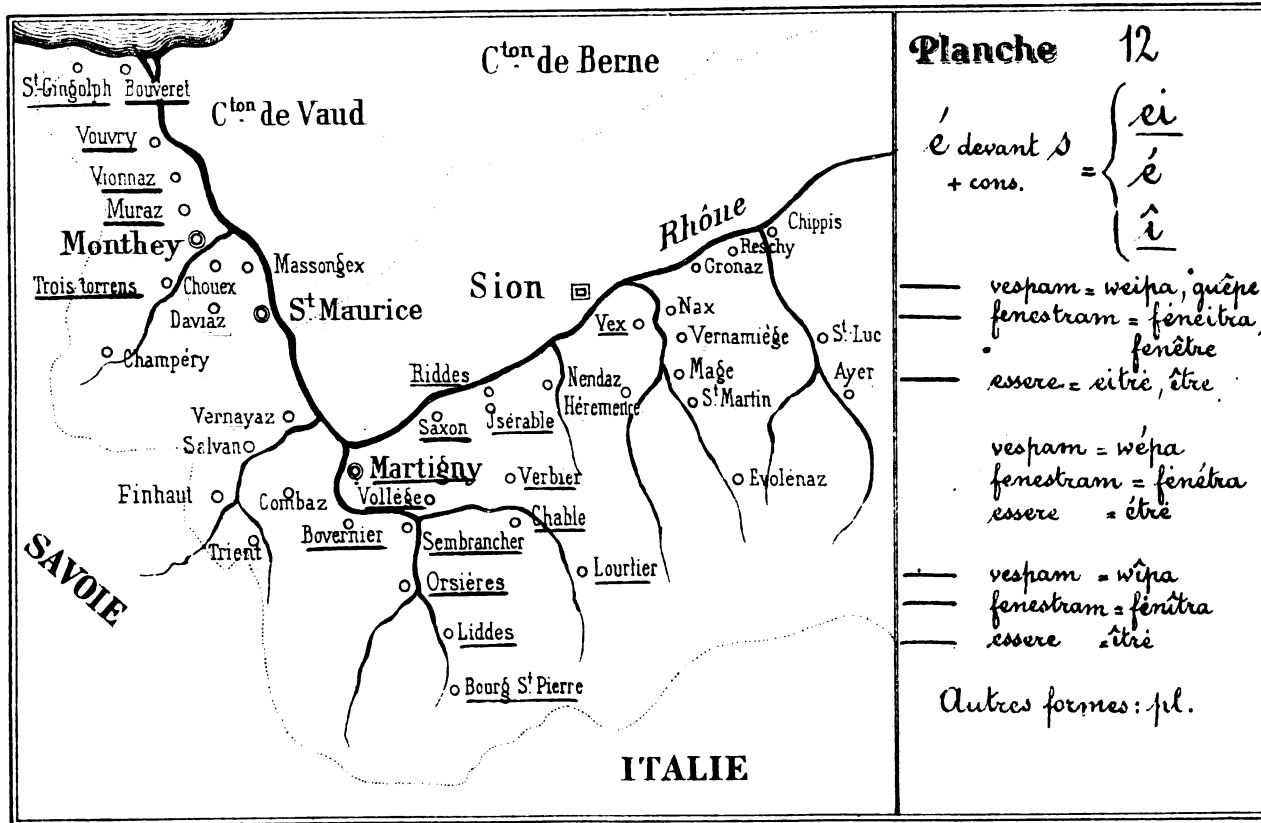
IMP. NIRE, 58, R. DES DAMES PARIS





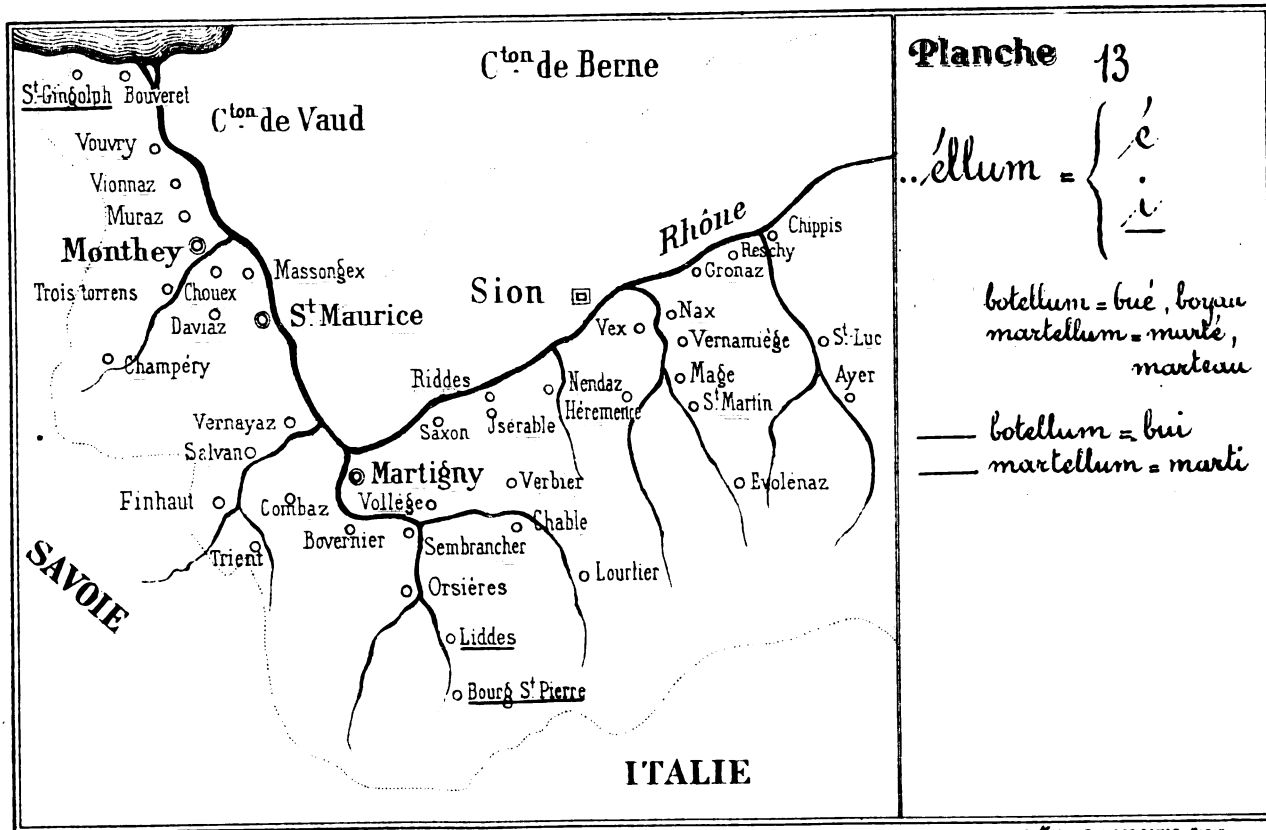
IMP. N. RE. 55, R. DES CARMES, PARIS



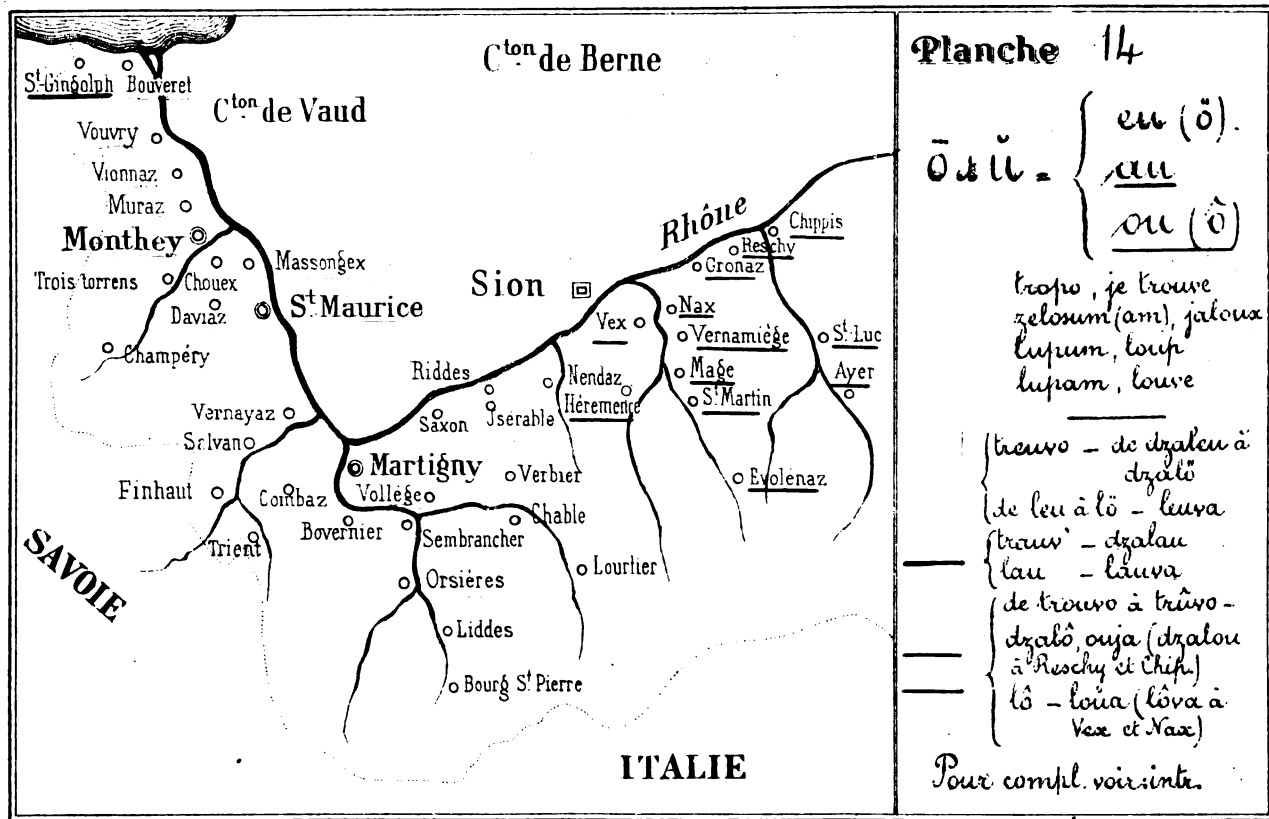


IMP. MIRE, 65, R. DES CAPES, PARIS

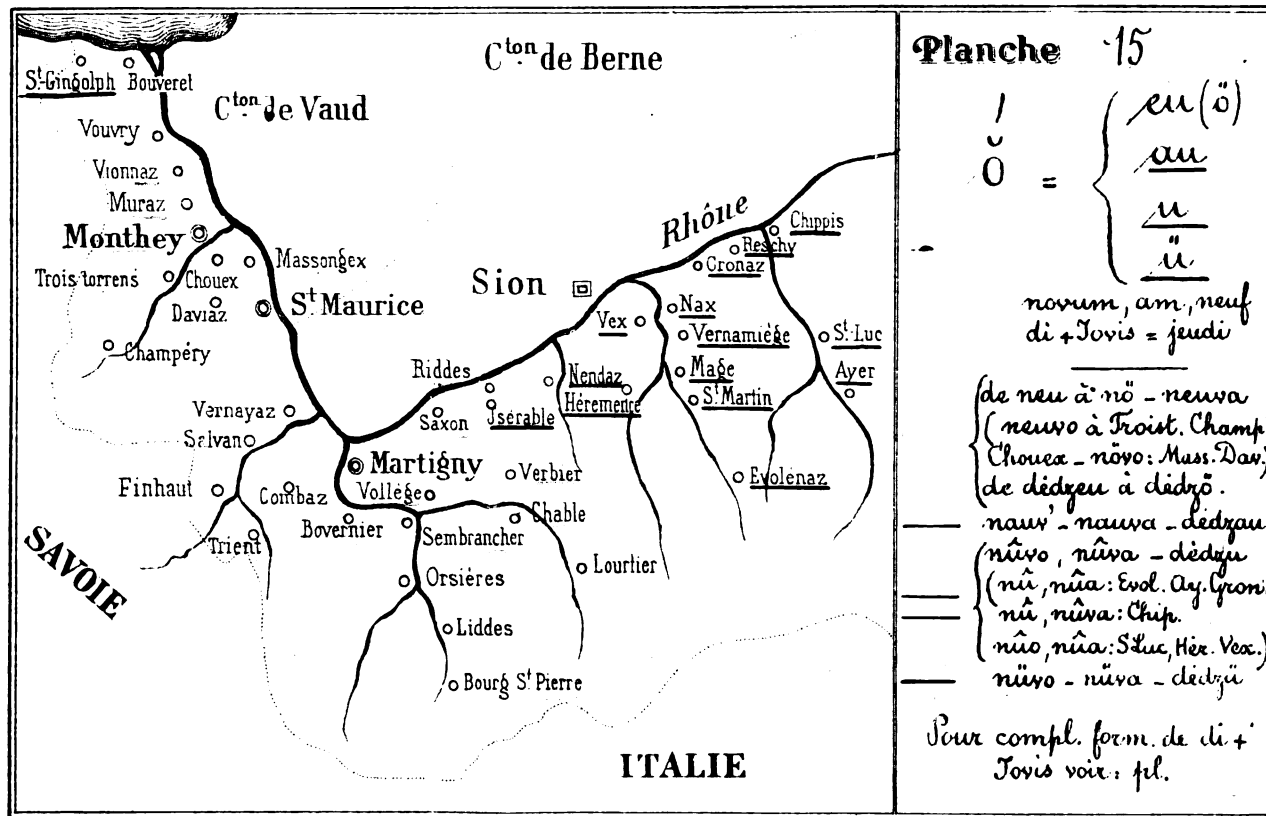




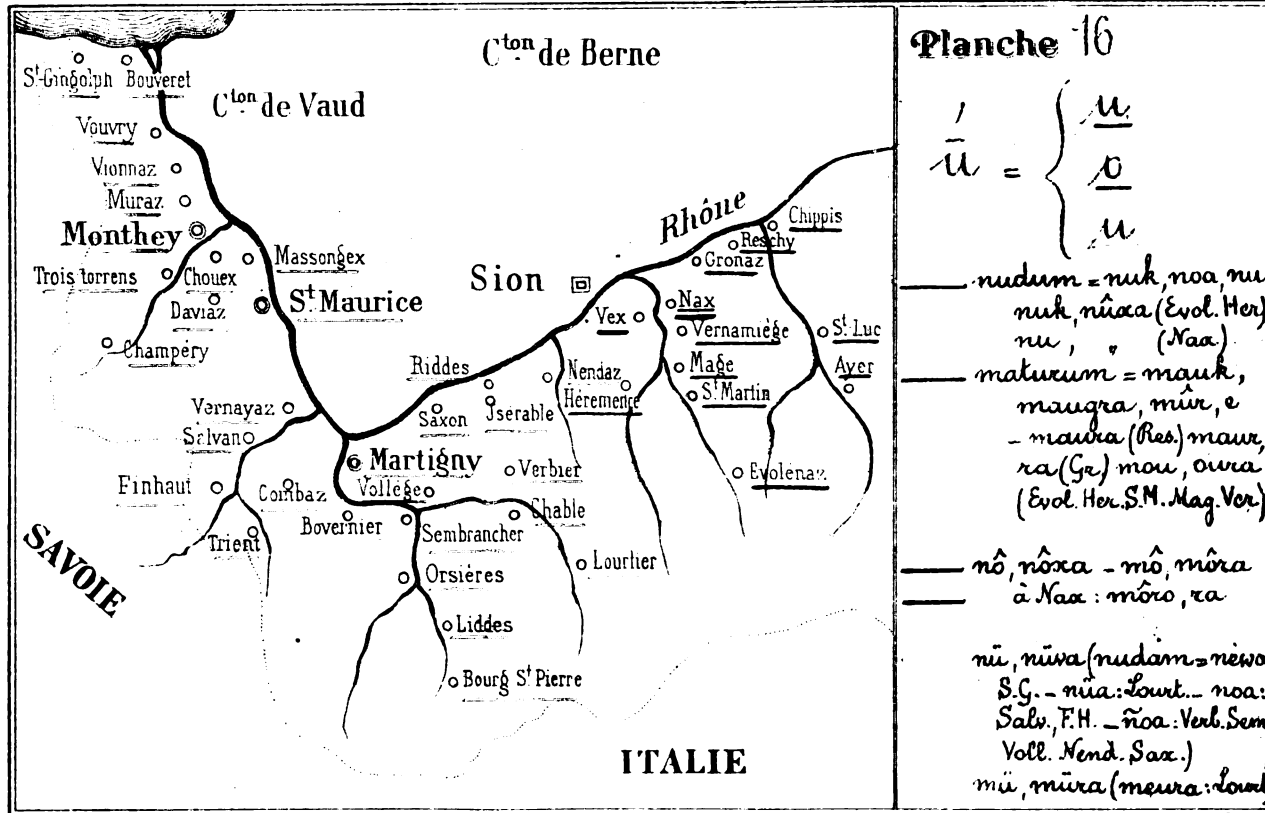
IMP. MIRE, 48, R. DES DAMES, PARIS



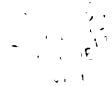
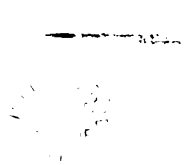
IMP. MIRE, 55, R. DES DAMES, PARIS

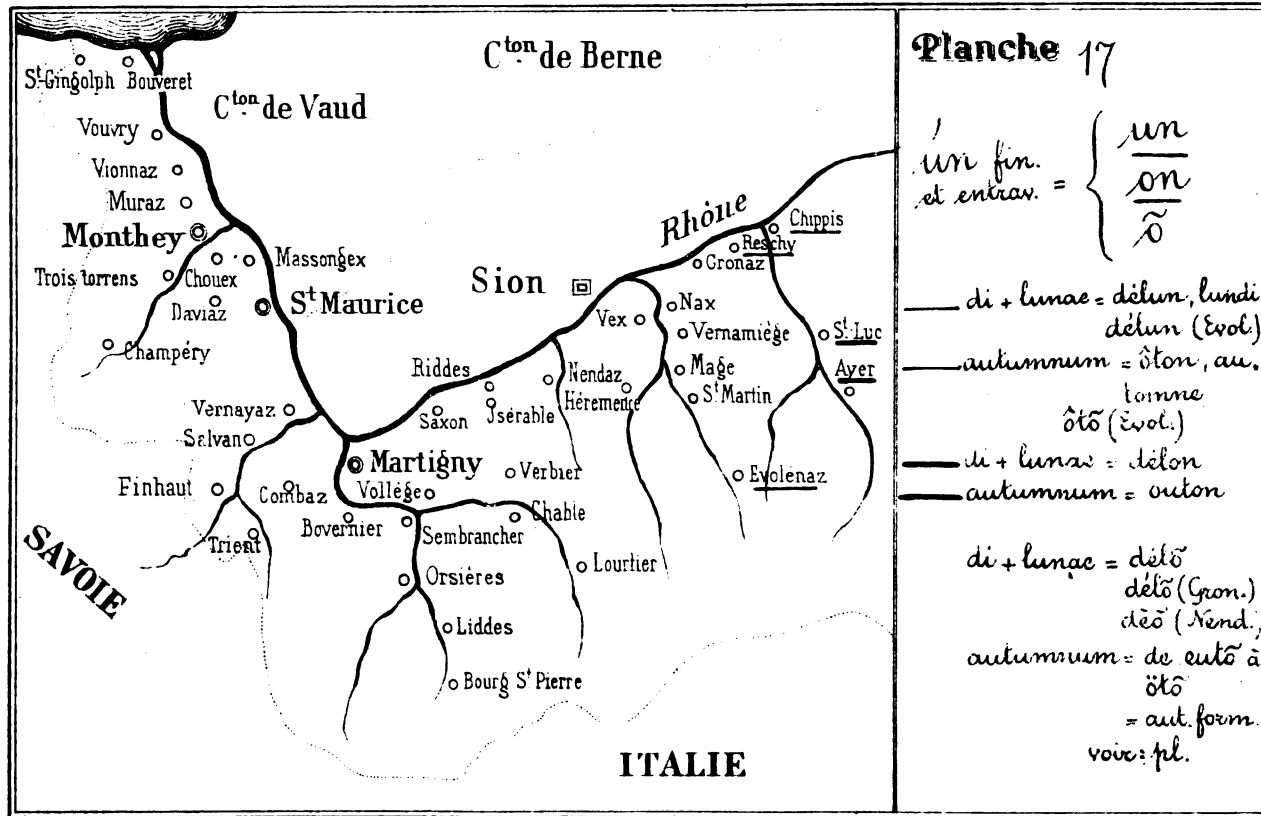


IMP. MIRE, 15, A DES CAMES, PARIS



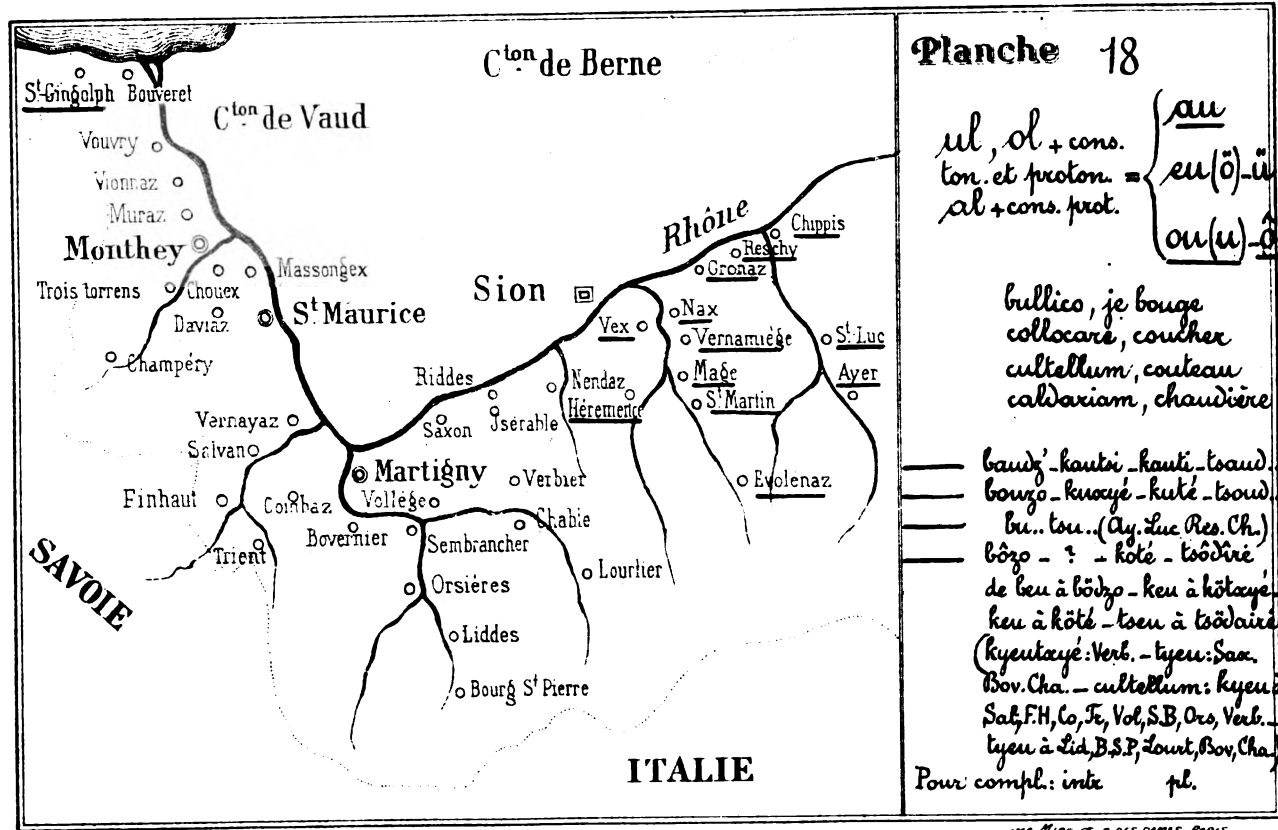
1870. M. H. L. 15, N. 15. L. 15. PARIS





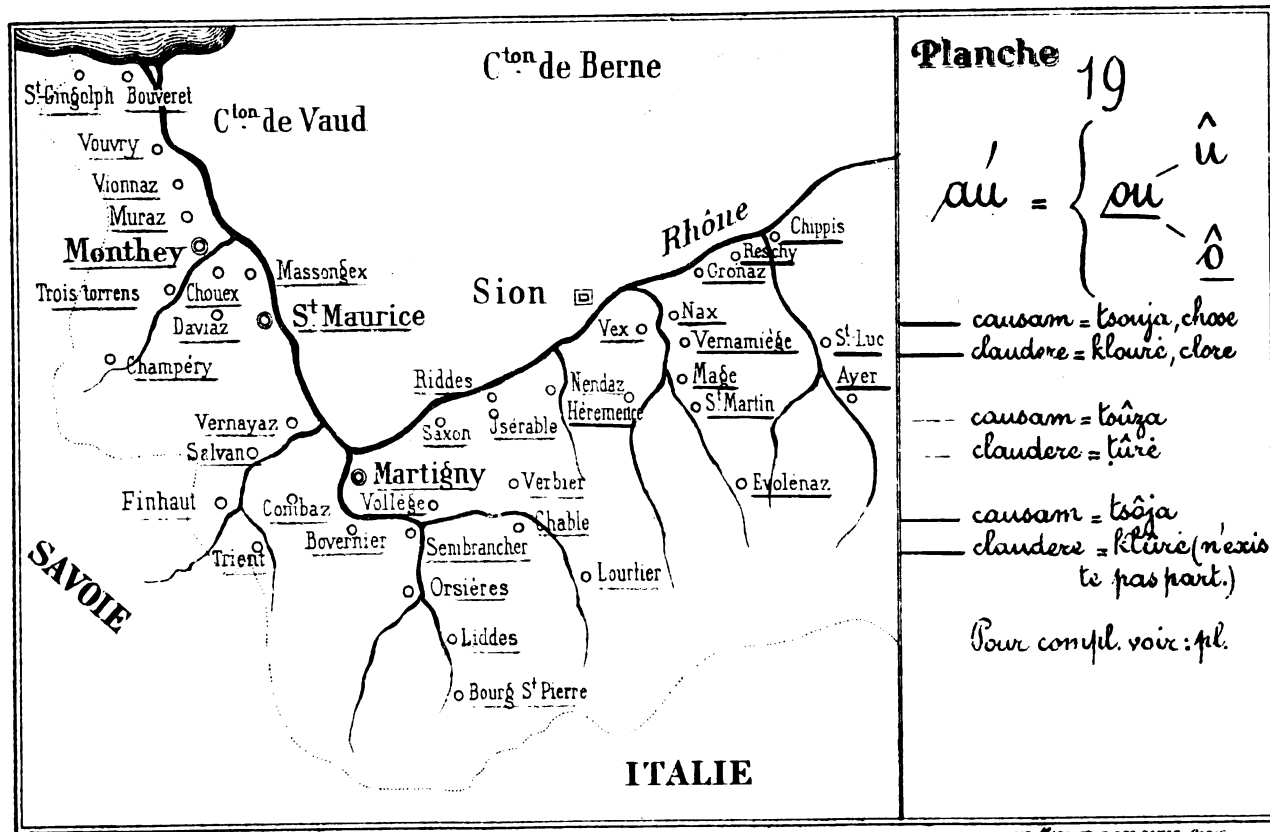
IMP. NINE, 45, R. DES CAPES, PARIS





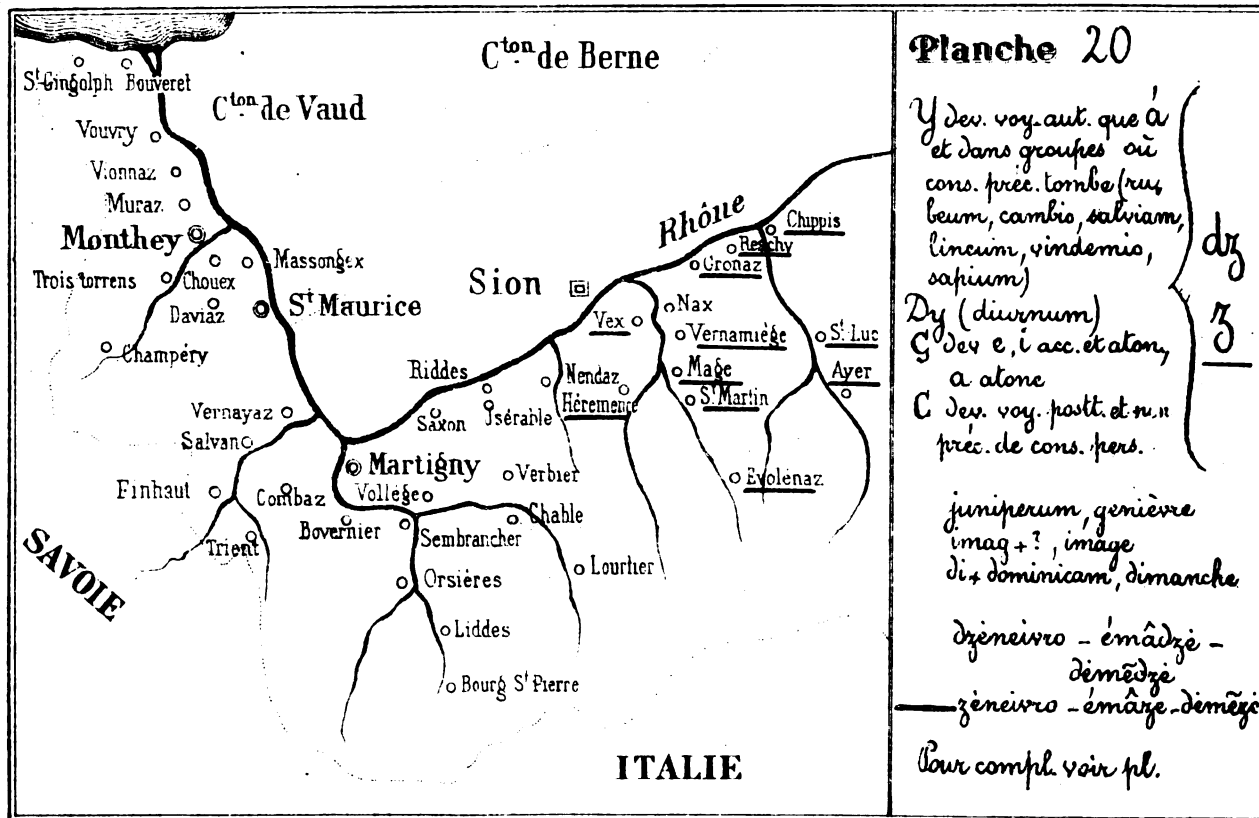
IMP. MIRC. 65, R. DES GAMES. PARIS



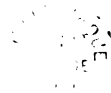


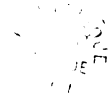
IMP. MIRE, 55, R. DES DAMES, PARIS

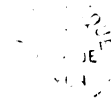


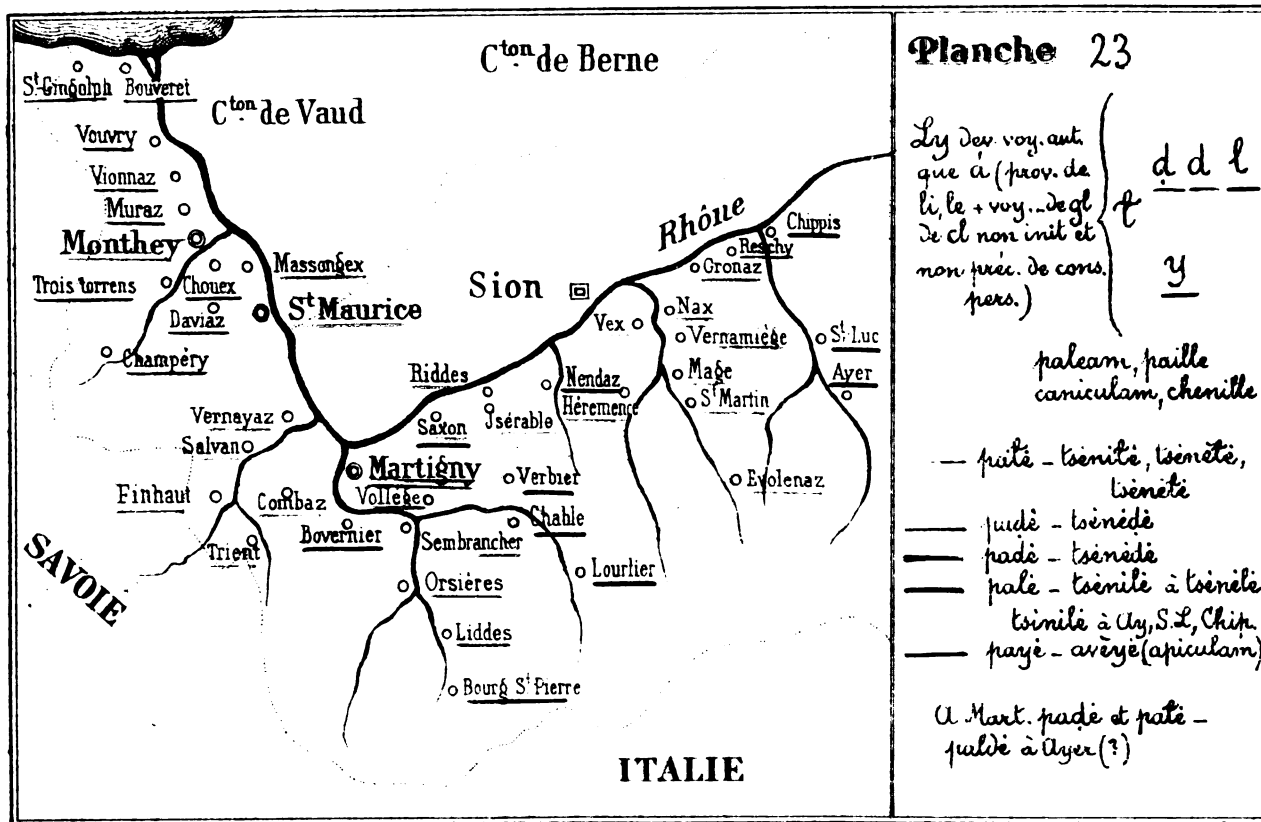


IMP. MICH. 25, R. DES CAPES, PARIS



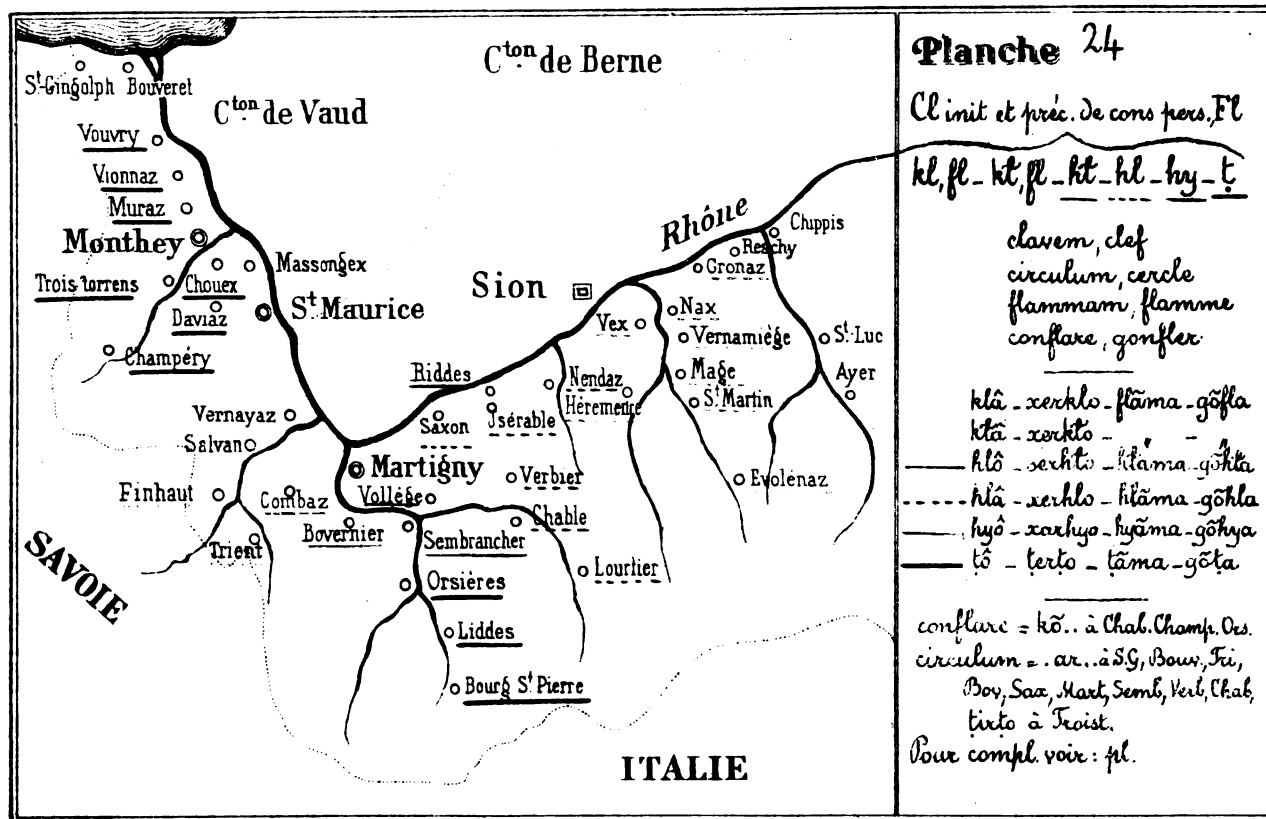




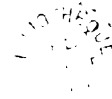


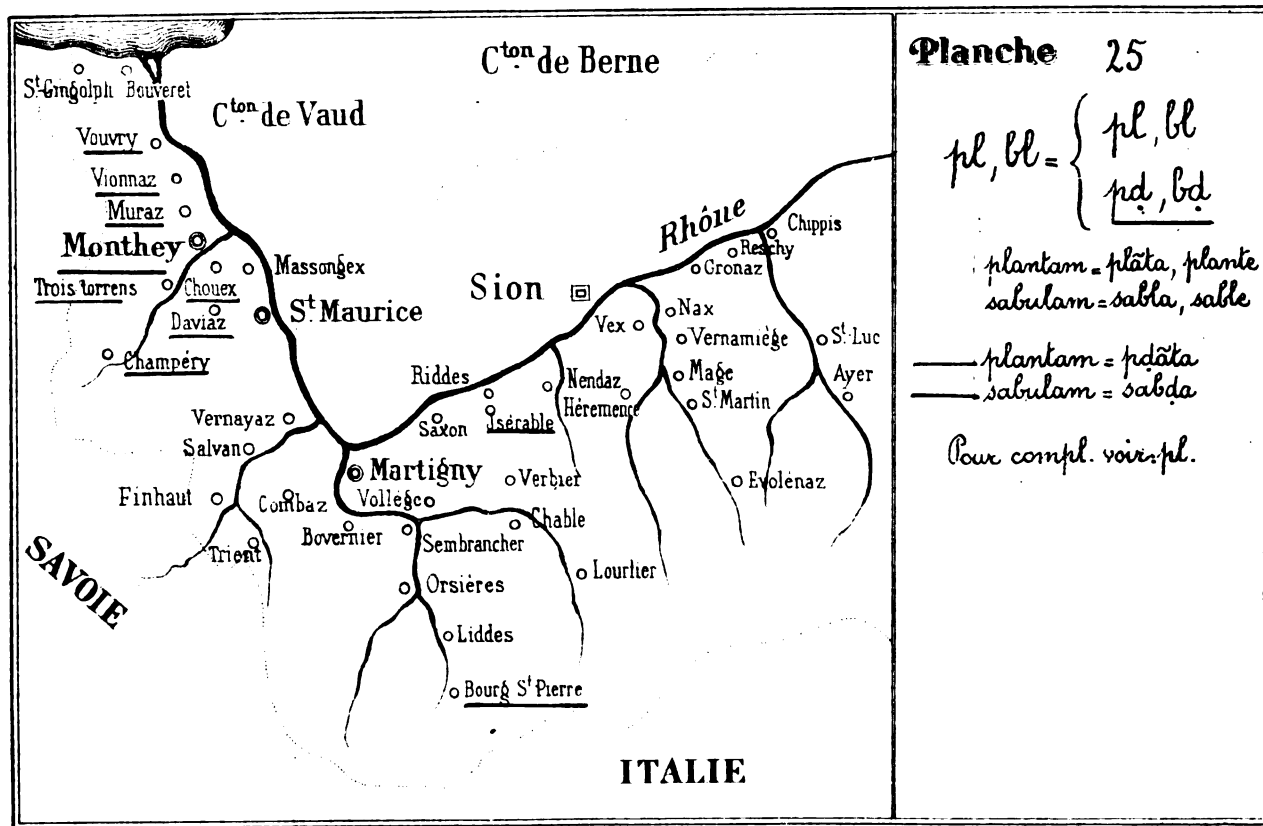
IMP. MÉRIS 65, R. DES DAMES, PARIS





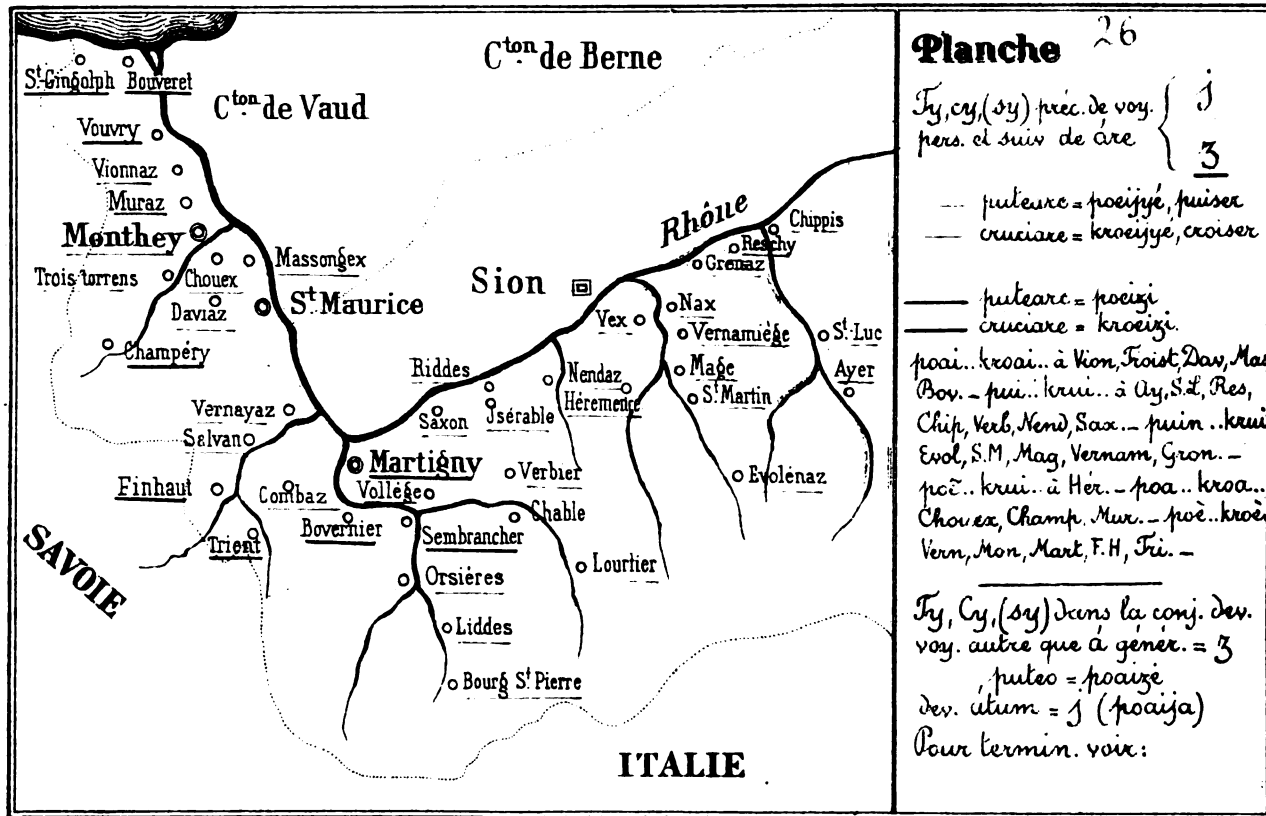
IMP. NINE. 88, A DES CHAPES PARIS



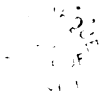


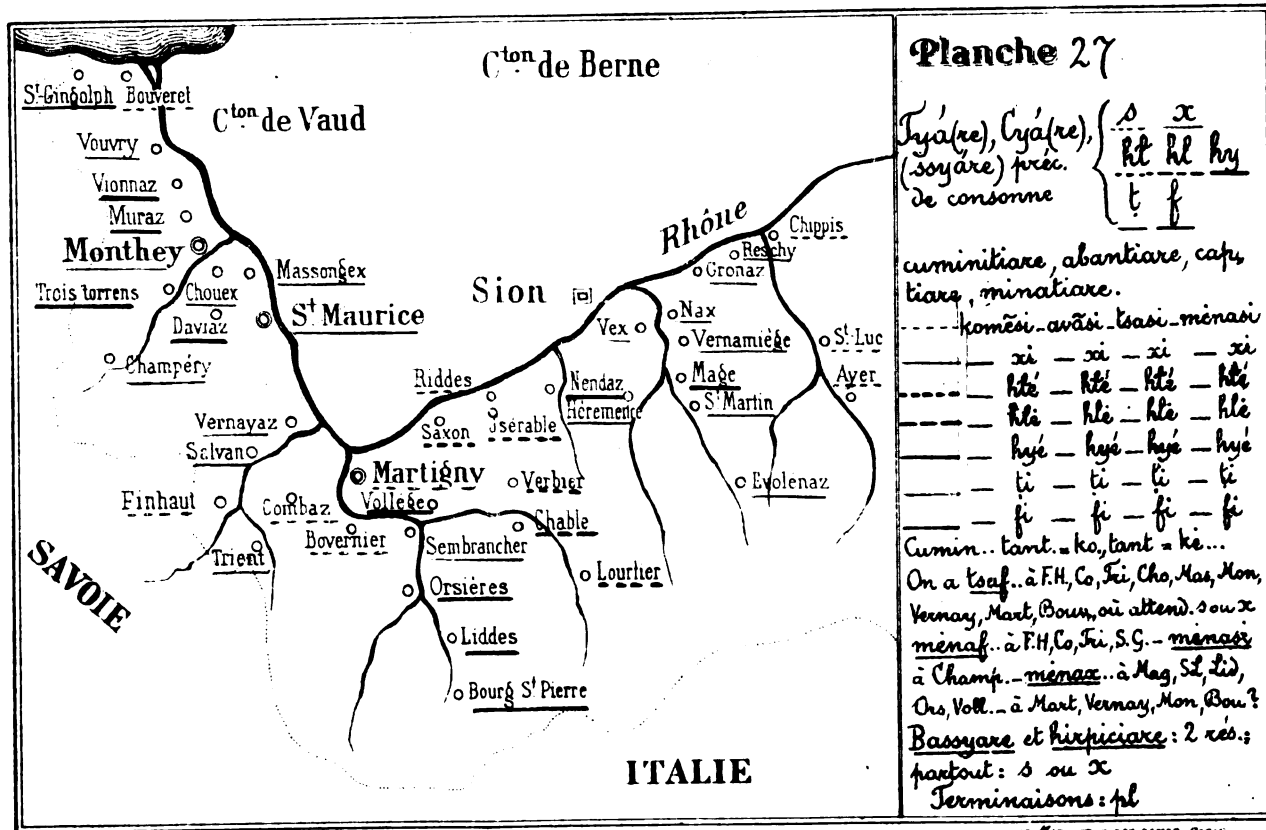
IMP. NINE 25. A. D. 1875. PARIS

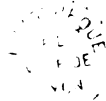


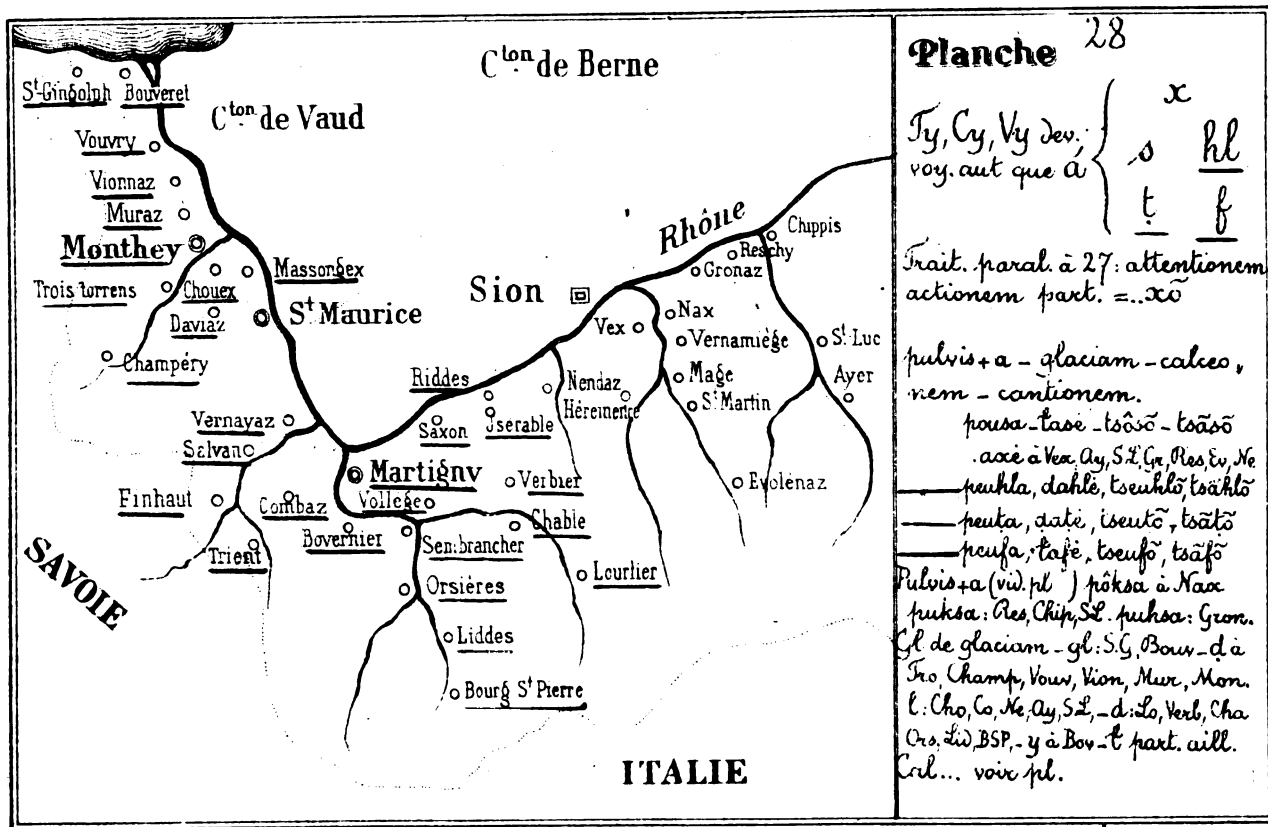


ING. NINE, 18, A. DES CHAMPS, PARIS



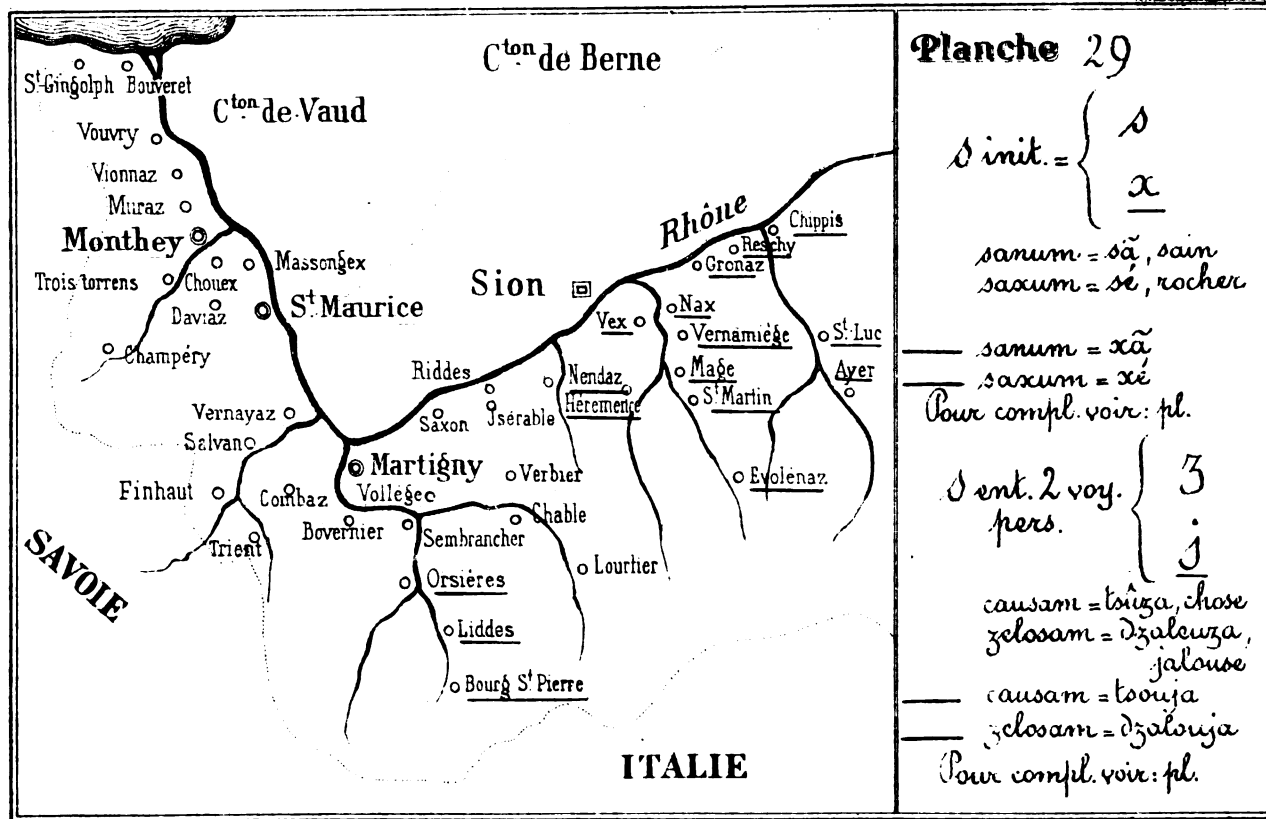






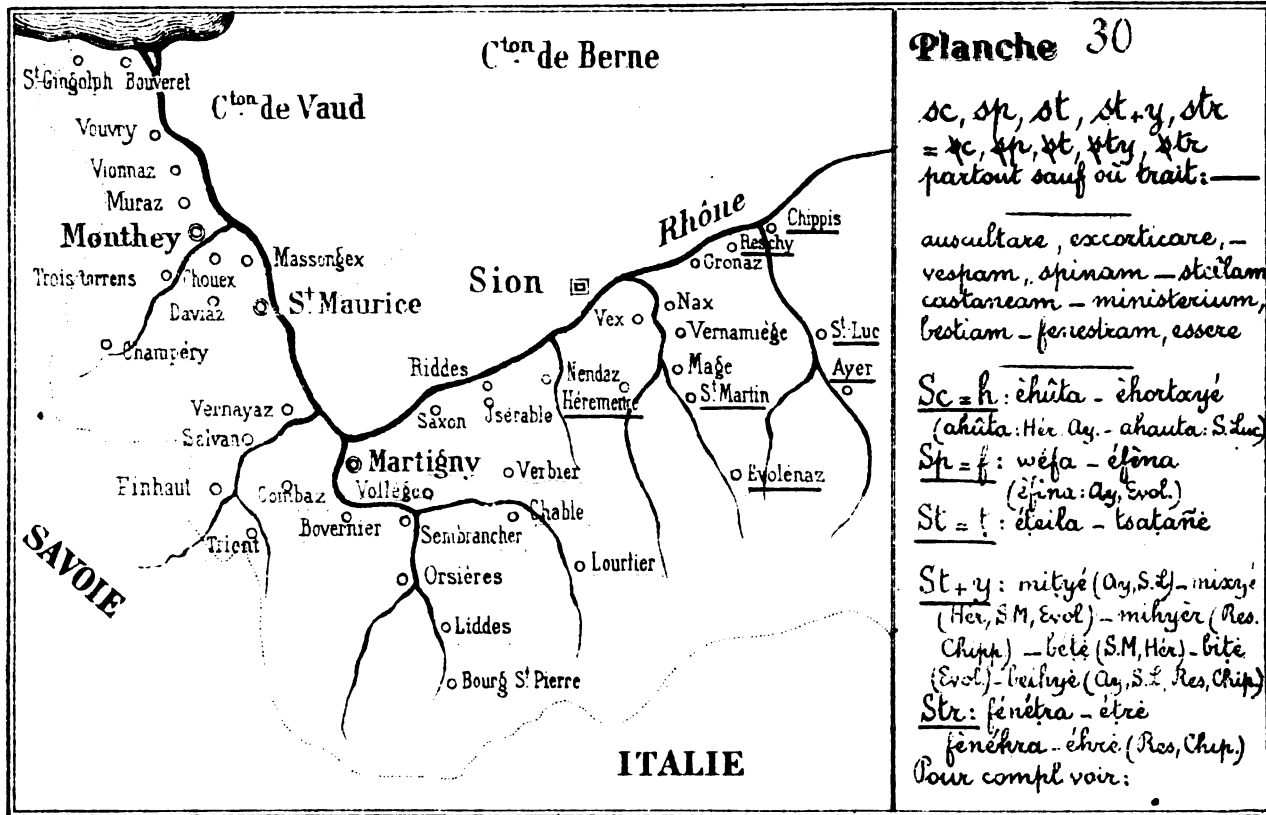
IMP. NANC. 88, R. DES DAMES. PARIS





INT. NIRC, 18, R. DES DAMES, PARIS





IMP. NIRE, 68, R. DES CAPES, PARIS



